



Quelques jours après le rachat de l'opérateur par l'Etat algérien
Le FNI au conseil d'administration de Djezzy avec droit de veto

Page 2

En dépit des assurances de Benghebrif
L'appel à la grève diversement suivi

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3485 - Mercredi 11 février 2015 - Prix : 10 DA

Ce que prévoit le nouveau décret

L'importation de véhicules neufs mieux balisée

Page 4

Le ministre de la Santé l'a annoncé hier depuis Tindouf

Des mesures incitatives pour combler le vide de spécialistes dans le Sud



Page 4

Faire la guerre pour faire la paix

Par Mohamed Habili

A la différence des Européens - et particulièrement des Allemands, dont la chancelière de fait mène les négociations avec la Russie -, les Etats-Unis n'excluent pas de livrer des armes à Kiev si les efforts actuels en vue d'une solution politique à la crise ukrainienne n'aboutissent à rien. Encore faut-il préciser que les Américains prennent la précaution de spécifier que le cas échéant ces armes ne sauraient de toute façon être que défensives. Comme si une arme servant à se défendre d'un ennemi ne peut pas être utilisée pour l'attaquer. Du point de vue des rebelles ukrainiens comme des Russes, toute livraison d'armes à Kiev, quelles qu'elles soient, fera le même effet que de l'huile versé sur le feu, qui depuis quelques semaines brûle sans discontinuer dans les régions disputées. Cependant, il n'est pas tout à fait indifférent que les Etats-Unis en soient venus à apporter ce genre de précision quant à leurs intentions à brève échéance. Leur message peut s'entendre de deux façons différentes, étant adressé aussi bien à Kiev qu'à Moscou. Si les autorités ukrainiennes ont toute raison d'y voir la confirmation que l'allié américain, et avec lui les membres de l'Otan, ne les lâchera pas si le conflit tend à s'exacerber, jusqu'à peut-être déborder son périmètre actuel, les rebelles et Moscou sont eux aussi en droit de ne retenir que ceci que les Etats-Unis cherchent avant tout à épargner à Kiev une défaite militaire susceptible de réduire à néant les chances d'une solution négociée au conflit.

Suite en page 3

A la veille du 5^e round du dialogue inter-malien à Alger

La situation sécuritaire au Nord du Mali inquiète



Ph > DR

A quelques jours du lancement de la cinquième phase des négociations inter-maliennes, le Premier ministre malien, Modibo Keita, est arrivé hier à Alger pour une visite de travail, dans le cadre de la concertation et du dialogue inter-malien.

Lire page 3

Pour débattre des problèmes rencontrés par les exportateurs

Des assises nationales se tiendront fin mars

Page 3



Festival international de la poésie arabe classique

Hommage rendu à Mahmoud Darwich

Page 13

Quelques jours après le rachat de l'opérateur par l'Etat algérien

Le FNI au conseil d'administration de Djezzy avec droit de veto

«Avec un droit de veto sur certaines décisions, le FNI entre au conseil d'administration», a déclaré hier Vincenzo Nesci, le président exécutif de l'opérateur téléphonique au cours d'une conférence de presse organisée au Musée national MAMA. Selon lui, le FNI va désigner des personnes qui intégreront le conseil d'administration, «elles nous conseilleront pour développer cet investissement et auront un droit de veto sur certaines décisions», a-t-il expliqué.

Par Meriem Benchaouia

Quelques jours seulement après le rachat de Djezzy par l'Etat algérien, en vertu du droit de préemption, 51% du capital d'OTA-Djezzy, le Fonds National d'Investissement (FNI) qui a racheté 51% du capital d'Orascom Telecom Algérie (OTA), s'offre un accès au conseil d'administration de Djezzy. «Avec un droit de veto sur certaines décisions, le FNI entre au conseil d'administration», a déclaré hier Vincenzo Nesci, le président exécutif de l'opérateur téléphonique au cours d'une conférence de presse organisée au Musée national le MAMA. Selon lui, le FNI va désigner des personnes qui intégreront le conseil d'administration, «elles nous conseilleront pour développer cet investissement et auront un droit de veto sur certaines décisions», a-t-il expliqué. Avec beaucoup d'assurance comptant, sans nul doute, sur les acquis mais aussi et surtout sur la volonté de se donner les moyens nécessaires pour entreprendre de nouveaux challenges, le boss de Djezzy, a affirmé que «l'entreprise sera publique mais avec une mentalité

privée». «Les yeux rivés sur l'avenir, notre objectif est d'être le leader comme nous l'avons toujours été auparavant», a-t-il dit. Par ailleurs, après le lancement de ses nouveaux produits qui comptent parmi les offres «les plus généreuses en Algérie», selon les responsables commerciaux et marketing, Djezzy a dévoilé hier son nouveau logo. Ambassadeur de la marque et élément premier de reconnaissance visuelle, le nouveau logo de Djezzy engage l'entreprise dans un nouvel élan et impulse une nouvelle dynamique basée sur ses valeurs qui sont selon le directeur général, Philip Tohme, progrès, partage, passion, proximité et innovation. Cette nouvelle identité est synonyme de véritable mutation et a pour devise : «bienvenue l'avenir», un slogan qui définit tout ce qui fait de Djezzy «un opérateur unique et le projette dans le futur». «C'est un message fort de sens qui véhicule les nouvelles promesses pour le marché des télécommunications en Algérie», a ajouté le directeur général. Pour la chargée de communication, Lamia Issad, «par son nouveau logo, Djezzy embarque le client vers de nouvelles expériences technologiques et digi-



tales, le format play reflète une image voulue plus convaincante, plus réfléchie et plus positive. Son objectif est de favoriser la simplicité grâce à une nouvelle image plus cohérente». Ainsi, Djezzy souhaite par ce changement réaffirmer ses engagements envers ses clients, sa notoriété et sa position sur le

marché algérien. L'opérateur aspire ainsi concrétiser l'excellence et affirmer sa tendance pour la démocratisation et l'ouverture. En outre, l'entreprise s'apprête à lancer une série d'offres téléphoniques et 3G à prix réduits. Djezzy compte proposer des appels illimités, et l'accès 3G démarrant à 150 dinars pour un

forfait hebdomadaire. «Nous sommes engagés à faire de la 3G une technologie utile et accessible à tous les consommateurs algériens», a affirmé Vincenzo Nesci et d'ajouter : «La proximité et la qualité sont nos marques de fabrique. Pour nous c'est bien le client qui est numéro 1».

M. B.

En dépit des assurances de Benghebrit

L'appel à la grève diversement suivi

Le mouvement de grève auquel a appelé la Coordination des syndicats de l'éducation (CSE) à l'appui de revendications socioprofessionnelles, à travers différentes régions du pays a été fortement suivi, hier, au niveau des lycées, collèges et écoles sur tout le territoire national, les établissements et les cours paralysés par cette grève. S'agissant des revendications socioprofessionnelles des travailleurs soulevées par les sept syndicats indépendants, il s'agit en premier de la révision des statuts des différents corps de l'Education nationale dans un souci d'équité et de justice en matière de classement, de promotion, de réintégration et de postes nouvellement créés. L'Intersyndicale de l'Education a appelé également à la rouverture du dossier de l'enseignement technique, en révisant le statut des professeurs des lycées techniques, PTLT. La revalorisation du taux de la prime octroyée pour les corps communs de l'Education et la récupération des ex-ITE, instituts de technologie de l'éducation et leur utilisation pour la formation des nouveaux enseignants figurent parmi les préoccupations soulevées par

l'Intersyndicale de l'Education, en dépit des assurances tenues par la ministre de l'Education concernant la satisfaction de la majorité des revendications soulevées.

En marge de cette polémique nationale, le chargé de communication de l'Unpef Sadek Dziri a affirmé que «pour l'instant aucune réaction de la part de la ministre de l'Education nationale». Le chargé de communication du Cla, Idir Achouri, nous a communiqué le taux de suivi au niveau national qui est de 80 à 85%. À Oran 95%, Alger 90%, Adrar et Ouargla 80%, Béjaïa 70%, 75% pour Jijel, Mila et Skikda. A Ouargla, quelques élèves ont rebroussé chemin, à huit heures du matin, laissant apparaître un suivi partiel de la grève. Dans plusieurs établissements, notamment du moyen et du secondaire, au chef-lieu de wilaya, les cours ont eu lieu normalement en ce début de journée, excepté pour certaines classes, dont les enseignants ont répondu à l'appel de la grève. Le débrayage a été observé diversement. Dans certains établissements, la quasi-totalité des enseignants ont assuré leurs cours et dans d'autres seuls les vacataires

étaient rentrés en classe. A l'ouest du pays, l'appel au débrayage a été diversement suivi. Le constat fait au niveau des différents chefs-lieux de wilaya indique que, dans certains cas, les enseignants ont assuré normalement leurs cours alors que d'autres ont contraint les élèves à rebrousser chemin et à rentrer chez eux.

Dans la ville de Constantine, la grève a été moyennement suivie. Dans certains établissements du centre-ville, les élèves ont rejoint normalement leurs classes tandis que dans d'autres, quelques-uns ont dû quitter les écoles devant l'absence de leurs enseignants.

A Belouizdad, le mouvement de débrayage «a été diversement suivi». Aux lycées Ibn El Haïthem et El Ouartilani, nouveaux enseignants et contractuels n'ont pas suivi le mot d'ordre de grève. Les «anciens enseignants ont par contre observé un arrêt de travail». Par contre, les enseignants des CEM Takfarinas et Mustapha Ramdane El Hannafi n'ont pas suivi le mot d'ordre de grève, et les cours ont été assurés normalement. Dans la commune de Bab El Oued, la plupart des écoles primaires ont fonctionné

«normalement», et la grève n'a pas été suivie, notamment dans les écoles El Farabi et Oum Habiba, dans le quartier d'El Kettani. Au lycée de jeunes filles Frantz-Fanon, la grève a été par contre diversement suivie, avec des enseignants qui ont observé le mot d'ordre des syndicats, alors que d'autres, des contractuels, ont gardé les élèves en classe, certains meublant les heures de cours avec des «devoirs». Au boulevard Mira, les enseignants du CEM Nafissa (ex-Dijon), ont assuré normalement les cours. Dans un autre contexte Idir Achouri, chargé de communication du Cla nous a annoncé qu'il y a eu un rassemblement de 30 à 40 délégués d'enseignants contractuels à l'annexe du ministère au Ruisseau à 13h30.

Benghebrit répond aux préoccupations des protestataires

Suite au suivi de la grève prévue pour les 11 et 12 février sur tout le territoire national, le ministre de l'Education nationale s'engage à trouver des solutions aux questions qui préoccupent les fonctionnaires, tout en admettant que leur règlement demande du temps. «Je

réaffirme mon engagement pour trouver les solutions aux questions qui continuent de préoccuper mes fonctionnaires», a déclaré à l'APS M^{me} Benghebrit en réaction à la grève de deux jours (10 et 11 février) à laquelle avait appelé la Coordination des syndicats de l'Education (CSE).

La ministre a insisté, à ce propos, sur le fait que le règlement de certaines préoccupations «exige un certain temps». «Accordez-nous ce temps et ayez confiance en nous. La stabilité du secteur et la réussite de nos enfants sont notre priorité absolue», a souligné M^{me} Benghebrit à l'attention des syndicats grévistes.

Elle a également lancé un appel à l'ensemble des fonctionnaires pour «faire preuve de patience et privilégier le dialogue, seul moyen de résoudre les problèmes».

M^{me} Benghebrit a tenu à rendre hommage, par la même occasion, aux syndicats n'ayant pas pris part à la grève «quand bien même ils partagent les mêmes conditions, et parfois les mêmes difficultés, que leurs collègues». «Ceux-ci ont mis l'intérêt de l'élève au-dessus de tout», s'est-elle réjouie.

Sarah Harchaou

A la veille du 5^e round du dialogue inter-malien à Alger

La situation sécuritaire au Nord du Mali inquiète

■ A quelques jours du lancement de la cinquième phase des négociations inter-maliennes, le Premier ministre malien, Modibo Keita, est arrivé hier à Alger pour une visite de travail, dans le cadre de la concertation et du dialogue inter-malien.



Le Premier ministre malien, Modibo Keita

Par Nacera Chennafi

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, s'est entretenu hier à Alger avec son homologue de la République du Mali, Modibo Keita. A cet effet, il a été procédé à «l'évaluation des relations bilatérales et à l'étude des voies et moyens pour les consolider davantage en explorant toutes les opportunités offertes en matière de coopération dans tous les domaines». Selon un communiqué de presse des services du Premier ministre, il est expliqué qu'«abordant l'évolution de la situation politique et sécuritaire prévalant dans la sous-région et notamment chez le pays frère, les deux responsables se sont accordés sur la nécessité de préserver l'esprit constructif dans lequel se poursuivent les négociations inter-maliennes». A cette occasion, le Premier ministre malien «a tenu à rendre hommage à l'Algérie pour

tous les efforts déployés à l'effet de rétablir la paix et la stabilité dans toute la région».

Il est à noter que la visite du responsable malien intervient dans «un contexte spécifique» marqué par la tenue à Alger, de la 5^e phase des négociations inter-maliennes que l'Algérie abrite depuis leur lancement en juillet 2014. Les représentants des différents mouvements de l'Azawad au nord du Mali et le gouvernement malien basé à Bamako se sont rencontrés, samedi dernier à Alger, sous l'égide du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.

Il était question d'une réunion d'évaluation de l'équipe de médiation du dialogue inter-malien dans la perspective de la reprise de ce dialogue dans sa cinquième phase prévue durant la deuxième quinzaine du mois en cours. Cette concertation intervient dans un contexte difficile, car les affrontements au nord du

Mali n'en finissent pas et s'aggravent de jour en jour. A ce propos, l'Algérie n'a pas manqué de tirer la sonnette d'alarme sur les événements que connaît le nord du Mali et leurs enjeux sur l'aboutissement du dialogue inter-malien. Lors de l'ouverture des négociations, le chef de la diplomatie algérienne, Ramtane Lamamra a souligné que ces concertations constituent «un moment critique du processus de dialogue inter-malien». Selon le ministère des Affaires étrangères, cette rencontre constitue «une étape préparatoire au lancement de la cinquième phase des négociations inter-maliennes», qui seront précédées de consultations entre l'équipe de médiation et les différentes parties au dialogue. Pour rappel, la quatrième phase des négociations a été sanctionnée par la remise, par la médiation, d'un projet d'accord global et définitif aux parties, à l'effet de leur permettre de procé-

der aux consultations requises.

A cet effet, Bamako, a abrité une réunion autour du projet d'accord de paix. Cette rencontre a regroupé les représentants des partis politiques de la majorité et de l'opposition, les organisations de la société civile, les autorités traditionnelles et coutumières, les associations religieuses, les syndicats des travailleurs et les organismes des droits de l'homme.

Aujourd'hui, Bamako est sous pression, car c'est la violence qui est en train de sévir et il y a urgence d'aboutir à un règlement définitif de la crise.

Pour rappel, le dialogue inter-malien, lancé en juillet 2014 à Alger, est passé par quatre rounds, dont le dernier avait eu lieu en novembre à Alger. Outre les représentants du gouvernement, six mouvements maliens prennent part aux pourparlers d'Alger. Il s'agit du Mouvement arabe de l'Azawad (MAA), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA), la Coordination des Mouvements et Fronts patriotiques de résistance (CM-FPR), le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA), le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA) et le Mouvement arabe de l'Azawad (dissident). Du côté de Paris, le président français, François Hollande, a exprimé le «plein soutien» de la France à la médiation algérienne dans le processus du dialogue inter-malien. Il se dit content «des progrès déjà réalisés» et s'engage à appuyer ces pourparlers afin d'arriver à une solution politique définitive à la crise qui secoue ce pays du Sahel depuis 2012, a écrit Hollande dans un message adressé à son homologue algérien. **N. C.**

LA QUESTION DU JOUR

Faire la guerre pour faire la paix

Suite de la page une

O r cette solution existe, c'est l'accord de Minsk, qu'il soit repris tel quel ou corrigé dans telle ou telle de ses dispositions, qui avait en son temps obtenu l'aval de tout le monde, et dont le mérite est double : il fait éviter la partition de l'Ukraine tout en satisfaisant à la large autonomie revendiquée par les régions soulevées. Sur le terrain, tout se passe aujourd'hui comme si les parties prenantes veulent imposer chacune par la force leur propre interprétation de cet accord. La notion d'autonomie peut s'entendre en effet de plusieurs façons. C'est au rapport de force qu'il revient dans chaque cas concret d'en arrêter la signification exacte. Militairement, les rebelles sont désormais en mesure de l'emporter sur l'armée ukrainienne. Cela n'a pas toujours été évident, mais depuis le début de cette année, ils n'ont fait que gagner du terrain sur une armée ukrainienne de plus en plus essoufflée. Dans ces conditions, la poursuite de la guerre pourrait conduire jusqu'à leur entrée dans Kiev. Il ne semble pas toutefois que ce soit là leur objectif. De leur côté, les Occidentaux, qui n'ont aucune envie de se laisser entraîner dans un conflit armé avec la Russie, puissance nucléaire s'il en est, font leur possible pour mettre fin aux hostilités, de peur justement qu'elles ne s'étendent à d'autres régions du pays, et qu'eux-mêmes se trouvent alors dans l'obligation d'intervenir. Il existe donc une réelle opportunité pour que le langage de la négociation prévale à nouveau sur celui des armes. Or souvent l'exacerbation de ce dernier prélude à l'arrêt des combats. Il serait néanmoins difficile de s'assurer qu'en l'occurrence c'est justement le cas, d'autant que les belligérants ne sont pas au bout de leurs forces. Cela va de soi s'agissant des rebelles, qui savent pouvoir compter sur la Russie. Mais l'armée ukrainienne elle-même n'est pas encore à proprement parler défaite. Elle conserve encore des forces pour permettre aux autorités dont elle relève d'entrer dans la négociation le verbe suffisamment haut. **M. H.**

Pour débattre des problèmes rencontrés par les exportateurs

Des assises nationales se tiendront fin mars

Les assises nationales du commerce extérieur dédiées au commerce extérieur seront organisées à la fin du mois de mars prochain, a-t-on appris auprès du ministère du Commerce.

«Le ministre et les groupes de travail s'attèlent à préparer tout un programme pour les assises nationales du commerce extérieur», a annoncé M^e Besma Bendris, attachée de presse au ministère du Commerce. Par la même occasion, une campagne nationale de promotion du produit algérien et de la consommation locale sera lancée, en amont. «Il y aura aussi une campagne, qui est actuellement en cours de préparation, visant à promouvoir la production nationale et à consommer algérien», a-t-elle fait savoir. Cette campagne, qui sera lancée incessamment, durera jusqu'à la fin de l'année 2015, a-t-elle ajouté, assurant de ce fait que «nous sommes actuellement en train de préparer toute la logistique liée à cette campagne».

Ces assises, devant avoir lieu les 30 et 31

mars prochain, regrouperont les exportateurs, le ministère de tutelle ainsi que les intervenants du secteur du commerce extérieur.

Il faut savoir que les exportateurs algériens pointent du doigt divers problèmes qu'ils rencontrent dans l'exercice de leurs activités, dont certains sont liés principalement à la logistique, la réglementation mais aussi le système bancaire en vigueur.

Le ministre du Commerce Amara Benyounes en avait fait l'annonce, au préalable, dimanche dernier, à Ghazaouet (Tlemcen), où il effectuait une visite de travail. Selon lui, l'heure est à la mise en place d'une économie d'entreprise qui soit fiable et dédiée, entre autres, à l'exportation.

«Nous devons parler sérieusement des exportations et procédons à la mise en place de mécanismes adéquats pouvant aider les entreprises algériennes à exporter leurs produits vers l'étranger», a-t-il déclaré à la presse à la fin de sa visite de travail dans la wilaya

de Tlemcen.

Selon lui, il n'est plus question de parler d'importation, désormais. «Arrêtons de parler d'importation pour ce qui est du commerce extérieur», a-t-il lancé.

Se voulant rassurant, le ministre a déclaré que les exportateurs, notamment ceux dont les entreprises n'ont encore pas percé sur le marché que l'Etat accordera son aide pour leur permettre d'aller vers l'exportation.

Durant ces assises nationales, a-t-il expliqué, «nous allons débattre des problèmes liés aux exportations». Par le biais de celles-ci, l'occasion sera donnée aux experts et intervenants en matière de commerce extérieur de discuter de cette problématique que connaît notre pays.

De ces assises, a-t-il annoncé, «sortira avec un certain nombre de recommandations qui seront par la suite transmises au gouvernement en vue de lui permettre de trancher sur la question».

M. B.

Le ministre de la Santé l'a annoncé hier depuis Tindouf

Des mesures incitatives pour combler le vide de spécialistes dans le Sud

■ Le ministre de la Santé a déclaré hier à Tindouf que les 1 900 médecins spécialistes de la promotion 2015 seront essentiellement répartis dans le Sud et les Hauts-Plateaux en vue de combler le déficit en médecins spécialistes dans la région.

De notre envoyée spéciale à Tindouf, Yasmine Ayadi

Dans le Grand Sud le manque de médecins spécialistes constitue l'un des problèmes majeurs qui entravent une prise en charge adéquate des patients. Cette préoccupation a été largement exprimée par les différents travailleurs de la santé de la wilaya de Tindouf à l'occasion de la visite d'inspection effectuée hier par le ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf. En réponse à cette question, le ministre a déclaré que plusieurs mesures incitatives seront prises par le gouvernement pour encourager les médecins généralistes et spécialistes à venir travailler dans le Sud. Au terme de son premier point effectué au niveau de l'hôpital mixte de Tindouf qui accueille un nombre important de patients, le ministre s'est enquis des prestations sanitaires dans les différents services. Une tension particulière a été soulignée au niveau du service maternité lequel est en attente de renforcement en termes de personnes. Mais la pression ne concerne pas seulement ce service, et l'on signale un nombre de patients en hausse. Certains médecins ont expliqué dans ce sens que «les gens de la région n'ont pas la mentalité d'aller se faire soigner dans les centres de proximité ce qui accentue la tension sur ce seul hôpital», raconte un médecin, soulignant qu'ils croient à tort qu'ils seront mieux pris en charge à l'hôpital. Or, les médecins font le même travail que ce soit dans les centres de proximité ou à l'hôpital. Cette idée reçue des services centres de proximité



P.M.E. Sorayaj/A.

n'explique pas à elle seule la tension constatée au niveau de l'hôpital mixte de Tindouf car le déficit en personnel est aussi pour quelque chose. Les différentes réponses du ministre de la Santé aux préoccupations soulevées

dans ce sens étaient rassurantes, affirmant que pour l'année en cours un bon nombre de médecins spécialistes sera recruté dans le Sud. Le ministre explique que sur les 1 900 médecins spécialistes de la

promotion de 2015, un bon nombre sera recruté dans le Sud et les Hauts-Plateaux en vue de répondre aux besoins de ces populations. Idem pour la médecine générale pour laquelle de nouvelles mesures seront prises.

Le premier responsable de la santé a fait savoir, à ce propos, que 20 postes sont ouverts dans la wilaya mais aucun médecin n'a postulé. C'est pourquoi le ministre procédera à d'autres mesures incitatives pour le recrutement dans cette région. Concernant le logement de fonction, Boudiaf a annoncé par ailleurs que «le logement de fonction sera octroyé à tout spécialiste ayant pris la décision de s'établir dans la région après 5 ans de service». Au chapitre des équipements médicaux, le ministre a déclaré qu'une enveloppe de 20 milliards de centimes sera consacrée pour l'acquisition d'équipements médicaux pour les infrastructures de santé de la wilaya dont un nouveau scanner. Le ministre a procédé au terme de sa visite à l'inauguration d'une nouvelle polyclinique ainsi qu'un nouveau service de psychiatrie.

Y. A.

Tizi Ouzou

Le ministre de l'Enseignement supérieur rencontre le CNES



Mohamed Mebarki, ministre de l'Enseignement supérieur



Sidi Daoud Arrestation de trois individus pour homicide volontaire

UN CORPS présentant des traces de violence à la tête a été découvert en bordure de la route menant à Ouled-Aïssa, dans la commune de Sidi-Daoud. Aussitôt alertés, les gendarmes se sont rendus sur les lieux pour identifier le corps et procéder à l'ouverture d'une enquête. Après investigations, les gendarmes ont interpellé 3 individus âgés respectivement de 22, 26 et 29 ans. Soumis à des interrogatoires, ils ont reconnu les faits avant de déclarer que l'arme du crime (couteau) se trouve dissimulé derrière un réfrigérateur dans un café maure à Ouled-Aïssa. La victime a été évacuée à la morgue de l'hôpital de la périphérie par la Protection civile de l'unité de Baghliia. Elle était âgée de 25 ans et habitait à quelques mètres de la maison familiale des auteurs du crime. Les trois mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt par le procureur du tribunal de Dellys pour homicide volontaire avec préméditation.

A. K.

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohamed Mebarki, a rencontré, hier à Tizi Ouzou, des représentants locaux du Syndicat des enseignants affiliés au Conseil national des enseignants du supérieur (Cnes) de l'Université Mouloud-Mammeri. Le ministre était en visite d'inspection des chantiers de son secteur dans

la wilaya de Tizi Ouzou avant de prendre langue avec les représentants du Cnes pour tenter de trouver des solutions aux problèmes posés inhérents à leur situation socioprofessionnelle. Un préavis de grève a été même déposé depuis le 3 février en cas de non prise en charge de leurs revendications, notamment la question du logement et les critères d'attribution. Mohamed

Mebarki a, à l'issue de l'inspection des chantiers des cités universitaires et de places pédagogiques au niveau de Tamda dans la commune de Ouaguenoune (15 km à l'est de Tizi Ouzou) et de Rehalhia (Tizi Ouzou), annoncé la réception de 4 000 lits et 7 000 places pour la prochaine rentrée universitaire 2015/2016.

Hamid M.

Ce que prévoit le nouveau décret

L'importation de véhicules neufs mieux balisée

L'Algérie durcit les conditions d'importation de véhicules neufs. Le décret fixant les nouvelles mesures, signé le 8 février par le Premier ministre Abdelmalek Sellal, interdit l'importation de voitures dépourvues d'équipements de sécurité (airbag, ABS, etc.). «Les véhicules neufs importés doivent répondre aux normes de sécurité et de protection de l'environnement prévues par la législation et la réglementation en vigueur ou à défaut aux normes reconnues à l'échelle mondiale sans qu'elles ne soient en-deçà de celles applicables dans le pays d'origine du constructeur», précise l'article 21 de ce décret.

Equipements de sécurité

Le cahier des charges relatif à

l'activité d'importation de véhicules fixe la liste des équipements de sécurité obligatoires sur un véhicule léger : 4 airbags, système anti-blocage des roues ABS, le contrôle électronique de stabilité ESC, le dispositif limiteur de vitesse, système de rappel de bouclage de la ceinture de sécurité, appuie-tête, dispositifs de dégivrage et de désembuage des pare-brise. Des équipements de sécurité doivent obligatoirement équiper les poids-lourds, les camionnettes, les autocars et les motocycles.

Facturation et approvisionnement

Le nouveau décret donne un délai de 12 mois (article 45) aux concessionnaires pour s'approvisionner directement auprès des constructeurs, pour lutter contre

les surfacturations et la multiplication des intermédiaires, à l'origine de transferts illicites de devises et d'évasion fiscale. Les revendeurs multimarques sont particulièrement visés par cette mesure qui divise les concessionnaires et les revendeurs. L'article 26 du décret exécutif précise : «La facturation des véhicules neufs importés doit être effectuée par le constructeur concédant» et l'article 27 stipule que «le concessionnaire de véhicules neufs est tenu de s'approvisionner auprès d'un constructeur concédant et s'engage à n'importer que les véhicules dont les marques sont portées dans le cahier des charges».

Livraison et garantie

Le nouveau décret plafonne les délais de livraison à 45 jours

pour les véhicules légers et à 90 jours pour les poids-lourds. «Le délai de livraison ne doit pas dépasser une durée de 45 jours pour l'automobile, remorque et semi-remorque et 90 jours pour l'engin roulant. Toutefois, ce délai peut être prorogé d'un commun accord entre les deux parties, formalisé par un écrit. En cas de paiement de la totalité du montant du véhicule, le concessionnaire est tenu de livrer dans un délai de sept jours qui suivent», précise l'article 31.

Les concessionnaires sont tenus d'assurer un service après-vente (art. 38) et de délivrer «une garantie d'au moins 100 000 km dans la limite des 36 mois pour les automobiles, à l'exception des motocycles, et de 5 000 km dans la limite des 12 mois pour les motocycles» (art 37).

Achira Mammeri/TSA

Industrie

Baisse de l'activité industrielle

■ Le niveau d'approvisionnement en matières premières a été égal à la demande exprimée, selon la majorité des patrons du secteur privé, mais inférieur selon plus de 15% de ceux du public.

Par Yanis T.

L'activité industrielle des secteurs public et privé a baissé durant le 3^e trimestre 2014, indiquent les dernières données de l'Office national des statistiques (ONS), expliquant que ce recul était imputable notamment au manque d'effectifs durant cette période coïncidant avec les départs en congé estival. Les résultats de cette enquête de l'ONS montrent également que près de 70% des entreprises publiques et 45% de celles du privé ont utilisé leurs capacités de production à plus de 75%, tandis que le niveau d'approvisionnement en matières premières a été égal à la demande exprimée, selon la majorité des patrons du secteur privé, mais inférieur selon plus de 15% de ceux du public. Près de 60% des chefs d'entreprises

publiques et la majorité de celles du privé ont satisfait toutes les commandes reçues. Toutefois, la grande partie des enquêtés a relevé avoir des stocks de produits fabriqués, situation jugée «normale» par la plupart des concernés. Par ailleurs, plus de 15% des industriels publics et 28% de ceux du privé ont rencontré des problèmes de transport des produits, précise l'enquête qui a touché 740 entreprises, dont 340 publiques et 400 privées. En outre, près de 35% des représentants du secteur public et la majorité de celui du privé ont enregistré des arrêts de travail allant jusqu'à 12 jours en raison des pannes d'électricité, alors que l'approvisionnement en eau a été suffisant, selon la majorité des enquêtés des deux secteurs. En raison de la vétusté des équipements, la majorité des entreprises publiques concernées par l'enquête et près de



30% de celles du privé ont enregistré des pannes, engendrant des arrêts de travail allant jusqu'à 13 jours. Avec la hausse du volume des commandes et l'amélioration des conditions de production, les effectifs ont poursuivi leur hausse durant le 3^e trimestre 2014, selon les industriels du secteur public, alors qu'ils se

sont stabilisés selon ceux du privé. Contrairement à la majorité des chefs d'entreprises publiques, plus de 60% de ceux du privé jugent le niveau de qualification des travailleurs «insuffisant». De surcroît, plus de 10% des patrons du secteur public et près de 35% de ceux du privé ont déclaré avoir rencontré des

difficultés à recruter du personnel, surtout celui d'encadrement et de maîtrise. Quant à l'état de la trésorerie des entreprises durant le 3^e trimestre 2014, il a été jugé «bon» par 60% des gestionnaires du secteur public et par près de 45% de ceux du privé, observant, cependant, que les charges «trop élevées» et le remboursement des emprunts continuaient d'influer sur la trésorerie des entreprises. Y. T.

Pétrole

Hausse «limitée» dans les prochaines années, selon l'AIE

L'Agence internationale de l'énergie (AIE) a estimé hier dans son rapport que les prix du pétrole se redresseraient dans les prochaines années, mais sans retrouver leur niveau antérieur à la récente dégringolade des cours. «Après une dégringolade spectaculaire, les prix du pétrole vont se redresser ces prochaines années, mais sans atteindre de nouveaux sommets car leur faiblesse ne suffit plus à dynamiser la croissance économique ou freiner l'essor du pétrole de schiste aux Etats-Unis», détaille l'AIE dans son rapport mensuel de février sur le pétrole. L'AIE parle d'un «nouveau chapitre» pour le marché pétrolier, dans son rapport sur les perspectives de celui-ci à moyen terme : celui-ci est «transformé, avec une offre plus réactive aux prix que dans le passé, et une demande qui l'est moins». En conséquence, «le rééquilibrage du marché devrait intervenir relativement rapidement mais sa portée sera relativement limitée, avec des prix se stabilisant à des niveaux plus élevés que les points bas observés récemment (sous les 50 dollars US), mais nettement inférieurs aux sommets de ces trois dernières années», écrit-elle. Ces pronostics prennent appui sur l'évolution des prix à terme du pétro-

le sur le marché, qui se situaient à 55 dollars le baril en 2015 et 73 dollars en 2020. Les cours du brut ont amorcé un rebond ces derniers jours, après une chute de 60% depuis juin dernier sous l'effet conjugué d'une demande atone et d'une offre surabondante alimentée notamment par la production de pétrole de schiste outre-Atlantique. Le marché mise désormais sur une baisse de production à moyen terme, résultat des coupes opérées par les compagnies pétrolières dans les investissements pour faire face à la faiblesse des prix qui rognent la rentabilité des projets. Au cours des six prochaines années, la demande devrait croître plus rapidement que l'offre, ce qui explique le redressement des prix, mais la consommation sera moins forte qu'anticipée auparavant, dans un contexte économique qui restera peu dynamique. Elle devrait croître en moyenne de 1,1 million de barils par jour (mbj) pour atteindre 99,1 mbj en 2020, contre 92,4 mbj en 2014. En janvier, le FMI a abaissé ses prévisions de croissance, jugeant justement que la chute des prix du pétrole ne suffirait pas à soutenir durablement l'économie mondiale. Faisant à peine mieux qu'en 2014, le produit intérieur

brut mondial (PIB) ne devrait plus progresser que de 3,5% en 2015 et de 3,7% en 2016, marquant dans les deux cas un repli de 0,3 point par rapport aux projections d'octobre. En cause aussi de cette soit modérée de pétrole, des bouquets énergétiques qui font la part un peu moins belle au pétrole, notamment dans la production d'électricité et les transports, au profit du gaz, du charbon de l'atome ou de sources d'énergie renouvelables. L'Agence internationale de l'énergie (AIE) a maintenu sa prévision de croissance de la demande mondiale de pétrole en 2015 tandis que la production devrait augmenter un peu moins que prévu dans les pays n'appartenant pas à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep). La consommation de pétrole devrait croître de 0,9 million de barils par jour (mbj) cette année pour atteindre environ 93,4 mbj, grâce à «une légère amélioration des perspectives macroéconomiques», précise l'AIE. L'offre, dont la surabondance est une des causes de la chute des prix de plus de 50% depuis juin dernier, s'est quant à elle légèrement repliée de 235 000 barils par jour en janvier pour s'établir à 94,1 mbj.

Fateh A./APS

Pays émergents

A terme, centre de gravité de la croissance mondiale

Le centre de l'économie mondiale devrait continuer de se déplacer vers les pays émergents au cours des 35 prochaines années, selon une étude publiée hier par le cabinet de consultants PwC. PwC place déjà la Chine en tête en 2014 en parité de pouvoir d'achat (PPA) sur la base des projections à long terme de la croissance du PIB de 32 des plus grandes économies au monde d'ici à 2050,

qui représentent actuellement 84% du PIB mondial. Selon l'étude, la Chine «sera sans conteste la première économie au monde d'ici à 2030». La méthode de calcul du PPA corrige les montants des PIB convertis en dollars de manière à annuler les différences de prix entre les différents pays. Les projections du PIB en 2050 en parité de pouvoir d'achat placent l'Inde en deuxième position, dépassant les Etats-Unis qui

devraient cependant occuper la troisième place. Dans le top 10, suivront dans l'ordre en 2050 l'Indonésie, le Brésil, le Mexique, le Japon, la Russie, le Nigeria et l'Allemagne. «L'Indonésie, le Mexique et le Nigeria pourraient chasser le Royaume-Uni et la France du top 10», note le cabinet de consultants dans son communiqué. Selon l'étude, «les économies européennes ont tendance à perdre du terrain au

classement général : le taux de croissance moyen annuel des principaux pays de la zone euro ne devrait guère dépasser 1,5 à 2% d'ici à 2050». PwC prévoit «un taux de croissance annuel d'à peine plus de 3% d'ici à 2050» pour l'économie mondiale, soit un doublement de taille en 2037 et un triplement en 2050.

M. D.

Chine
L'inflation au plus bas niveau depuis 5 ans

L'INFLATION en Chine, deuxième économie mondiale, a atteint en janvier son plus bas niveau depuis plus de cinq ans à 0,8%, a indiqué hier le Bureau national des statistiques, un chiffre susceptible de renforcer les craintes de tensions déflationnistes dans le pays. La hausse des prix à la consommation mesurée sur un an, principale jauge de l'inflation dans la deuxième économie mondiale, s'était établie à 1,5% en décembre, et elle était tombée à 2% pour l'ensemble de 2014, très en-deçà du plafond de 3,5% précédemment fixé par le gouvernement. Redoutant d'éventuels désordres sociaux, le gouvernement chinois fait de la lutte contre la hausse des prix une de ses priorités, d'autant plus que le contexte économique est morose.

Les autorités communistes surveillent particulièrement l'augmentation des prix alimentaires, qui frappe de manière disproportionnée les ménages les plus modestes qui dépendent une plus grande part de leurs revenus pour se nourrir. En 2011, l'inflation en Chine était encore de 5,4%. L'indice mesurant l'évolution des prix à la vente des produits à leur sortie d'usine (PPI) s'est quant à lui replié en janvier de 4,3% sur un an, sa plus forte chute depuis octobre 2009, a ajouté le BNS. Il s'affichait en baisse de 3,3% en décembre.

S. L.

Hadj et omra

L'organisation confiée «progressivement» aux agences de voyages

■ Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aissa a affirmé à Alger, que le gouvernement «confiera de manière progressive l'organisation du hadj et de la omra aux agences touristiques, pour peu que ces dernières respectent les clauses du contrat conclu entre les deux parties».

Par Mahi Y./APS

Intervenant lors d'une réunion préparatoire du hadj-2015 ayant regroupé les agences touristiques et l'Office national du hadj et de la omra (ONHO), le ministre a précisé que «l'Etat confiera progressivement aux agences touristiques, publiques et privées, l'organisation du hadj et de la omra en révisant à la hausse le quota de chaque agence en termes d'encadrement des hadjis».

En cas de manquement aux conditions prévues par le contrat conclu avec le hadji, il sera «fait appel à la justice et l'agence en question se verra exclue de l'organisation du hadj et de la omra et contrainte d'indemniser le hadji».

28 800 hadji seront encadrés cette année par l'ONHO et 45 agences de voyages dont deux relèvent du secteur public (l'Office national algérien du tourisme et le Touring club



d'Algérie). Parmi les nouvelles dispositions prises pour le hadj-2015, M. Aissa a cité, entre autres, le paiement électronique des frais du hadj.

A rappeler que «les autorités saoudiennes assureront cette année les repas aux hadjis algériens en vertu des accords qui seront conclus entre la partie

algérienne et son homologue saoudienne» à l'occasion de la visite qu'effectuera en mars le ministre des Affaires religieuses aux Lieux saints.

Pour ce qui est de la date de location des sites d'hébergement, le ministre a indiqué qu'elle a été fixée pour le 20 février, faisant remarquer qu'en cas de

non-respect de l'agence de la date susmentionnée, l'ONHO prendra en charge la location.

Des membres de la commission chargée des préparatifs du hadj 2015, se rendront lundi soir dans les Lieux saints. La commission est composée de représentants de l'ONHO, d'un représentant du ministère des Affaires

religieuses ainsi que des représentants des ministères du Tourisme et des Finances.

Le ministre des Affaires religieuses se rendra en mars aux Lieux saints de l'Islam, accompagné d'un délégué de la Banque nationale d'Algérie.

Par ailleurs, M. Aissa a indiqué que «le coût du hadj pour cette année n'a pas encore été fixé, car tributaire des coûts engendrés par la location des sites devant héberger les hadjis à La Mecque et à Médine».

En réponse à une question sur les hadjis partis aux Lieux saints dans un cadre «non réglementaire», M. Aissa a confirmé la mort d'un hadji porté disparu depuis 2011, précisant que les autorités algériennes «se chargeront du rapatriement des hadjis qui sont restés aux Lieux saints après avoir accompli les rites de la omra», ajoutant que ces derniers «ne seront pas poursuivis en justice».

Mahi Y./APS

Nouveau découpage administratif

Lutter contre la bureaucratie

Le nouveau découpage administratif qui concernera dans une première phase les régions du Sud et des Hauts-Plateaux vise à lutter contre la bureaucratie, en rapprochant l'administration du citoyen, a affirmé lundi le ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, Dalila Boudjemaa.

«Le nouveau découpage administratif, décidé par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui touche les régions du Sud et des Hauts-Plateaux dans une première étape est susceptible de réaliser un équilibre régional et rapprocher l'administration des citoyens».

«Le nouveau découpage qui concernera les régions du Nord en 2017, vise à réaliser un déploiement équilibré des investissements dans divers domaines de développement», a souligné le ministre.

L'opération s'inscrit dans le cadre du Schéma national d'aménagement du territoire à l'horizon 2030 qui concernera tous les secteurs, a indiqué M^{me} Boudjemaa.

Elle a fait état de 21 plans d'orientation sectoriels, 20 programmes d'activités régionales, 9 plans destinés aux espaces régionaux, 4 schémas d'orientation destinés aux grandes villes et 48 plans d'aménagement de wilayas.

Par ailleurs, la ministre a souligné la problématique de la gestion, du recyclage et de la valori-

sation des déchets ménagers, dont le stock s'élève à 13,5 millions de tonnes par an.

Le ministre a cité l'existence de 124 centres d'enfouissement technique des déchets ménagers, 54 centres techniques de déchets inertes, 29 centres de tri sélectif et 32 décharges, ajoutant que le centre d'enfouissement technique aura prochainement recours à une nouvelle technique consistant en le traitement thermique des ordures.

Elle a, en outre, estimé le taux de recyclage des déchets qui est actuellement de 17,5 % augmentera jusqu'à 26 % cette année, pour atteindre 45 à 50 % en 2016. Le ministre a cité une nouvelle expérience pilote, consistant à transporter les déchets par

voie ferroviaire, en raison du trafic important que connaît la capitale, où 5 000 tonnes de déchets sont quotidiennement collectés.

Pour ce qui est des changements climatiques, le ministre a mis en exergue le rôle «important» de l'Algérie en tant qu'«acteur influent» dans le groupe Afrique de lutte contre les gaz à effet de serre rappelant que «l'Algérie prendra part à la rencontre de Paris prévue la fin de l'année pour tenter de trouver une solution internationale commune qui soit acceptable par toutes les parties après la convention de Kyoto».

Le fonds vert pour le climat dispose actuellement de plus de 10 milliards de dollars pour aider

les pays en voie de développement à lutter contre les effets des changements climatiques causés par les grands pays industrialisés.

S'agissant du gaz de schiste, le ministre a appelé les citoyens à «ne pas appréhender les opérations de prospection de ce gaz qui n'est pas nuisible à l'environnement».

Cette opération, a-t-elle dit, permettra d'«évaluer le potentiel en gaz de schiste et non pas son exploitation» écartant les risques qui pourraient être nocifs pour l'environnement suite à ces essais d'exploration.

La ministre a souligné que son secteur «est prêt à apporter des éclaircissements à ce sujet». S'agissant des zones

humides, M^{me} Boudjemaa a rappelé l'existence de 1 700 zones humides dont 526 classées et 50 classées par la Convention de Ramsar. Dix zones humides sont en cours de réhabilitation, selon M^{me} Boudjemaa qui a souligné l'importance de prendre en charge les espaces verts et préserver l'environnement.

Le jardin de Oued Smar sera ouvert en juin prochain après l'éradication de la décharge anarchique, a-t-elle indiqué dans ce sens.

A propos des sacs plastiques, la ministre a indiqué qu'un nouveau plan serait prochainement mis en place pour produire ces sacs conformes aux standards internationaux.

Salem K.

Un centre national et une bibliothèque virtuelle à Constantine

Objectif, préserver les anciens manuscrits

L'université des sciences islamiques Emir-Abdelkader de Constantine sera bientôt dotée d'un centre national et d'une bibliothèque virtuelle d'anciens manuscrits, a indiqué mardi à l'APS le recteur de cette institution, Abdallah Boukhalkhal.

Ce responsable a précisé que la numérisation des 1 027 anciens manuscrits jalousement conservés dans une salle climatisée du Laboratoire de la préservation des manuscrits de la bibliothèque universitaire, a déjà franchi «une étape importante» en vue de la réalisation de ce double projet.

Des spécialistes ayant bénéficié d'une formation basée sur l'expérience américaine en

matière de conservation et de réhabilitation d'anciennes œuvres, «procèdent avec le plus grand soin au traitement, à la digitalisation et à l'assemblage de ces manuscrits dont plusieurs ont été rédigés il y a plus de quatre siècles», a indiqué la même source, précisant que l'expérience de numérisation des anciens manuscrits a été entamée en décembre 2011.

«Des œuvres traitant de différents thèmes et disciplines tels que le fikh, les hadiths, la sira (conduite) du Prophète, la langue et la littérature arabes, la poésie, l'histoire et la culture générale, ont déjà été traités au moyen d'équipements de pointe offerts par les Etats-

Unis d'Amérique à l'université Emir-Abdelkader», a-t-il ajouté.

Sur un autre plan, le même responsable a révélé qu'une vaste opération de collecte de manuscrits rares ou anciens est actuellement menée en coordination avec une commission du ministère de la Culture auprès des familles de Constantine et des autres régions du pays.

Une action qui permettra, a ajouté le recteur, d'organiser une grande manifestation sur les manuscrits dans le cadre de l'événement «Constantine capitale 2015 de la culture arabe».

R. S.

Arts plastiques

Le patrimoine algérien sublimé par l'œuvre de Mustapha Adane

■ Formes totémiques en émail, visages ancestraux gravés sur le cuivre, signes amazighs ou personnages surgissant dans l'espace de la toile, les œuvres de Mustapha Adane témoignent d'une carrière orientée depuis plus de 50 ans vers la sublimation et la préservation du patrimoine algérien dans toute sa diversité.

Par Fodhil Belloul

Exposées jusqu'au 28 février à la galerie «Bouffées d'Art» à Alger, une quarantaine d'œuvres réalisées en grande majorité grâce à la technique de l'émail sur cuivre, invitent les visiteurs à découvrir ou redécouvrir le travail de cet artiste, fondateur (avec d'autres comme Mesli, Martinez et Baya) du groupe «Aouchem» à la fin des années 1960.

Fondé en 1967, le groupe «Aouchem» (tatouages) se revendiquait un art qui se démarquait de «l'abstraction» et de «l'orientalisme» européens en s'inspirant des «grands thèmes formels du passé algérien».

La technique de l'émail sur cuivre, utilisée depuis la haute antiquité et héritée de l'art populaire algérien, comme l'explique Mustapha Adane dans le texte de présentation de son exposition, confère à ses œuvres un relief et une brillance particulières qu'il accentue en multipliant les couleurs et les signes inspirés du patrimoine iconographique maghrébin.

«Tifinagh» (en référence à l'alphabet amazigh), «Tassili», «Casbah» ou encore «Berbère» ou «Touareg» sont autant de titres évocateurs qu'il donne à ces



pièces, obtenues après plusieurs cuissons de plaques de cuivre et travaillées avec minutie par l'artiste lui-même. Il propose également des toiles en acrylique plus abstraites où l'observateur attentif finira par voir surgir des visages humains entre des lignes enchevêtrées ou arborescentes. De face ou de profil, les visages humains sont aussi magnifiés dans des toiles titrées «Si flane» (monsieur untel) ou encore «Chaco avec son enfant» en hommage aux femmes de la région des Aurès.

Outre les tableaux, Mustapha Adane expose aussi des sculptures en métal ou réalisées avec

la technique de l'émail sur cuivre. **Lien avec le passé «rompu» chez les jeunes**

S'il reste discret sur son travail, l'artiste se montre assez sévère envers la nouvelle génération d'artistes qu'il estime plus orientée vers le «mimétisme» de l'art occidental que vers un art inspiré par le patrimoine algérien. «Nous avons perdu cette faculté à communiquer avec notre patrimoine millénaire» dans les arts plastiques, juge-t-il en parlant d'un «lien rompu avec le passé» chez les jeunes artistes.

Pour l'ex-président de l'Union



nationale des arts plastiques et ancien enseignant aux Beaux-arts d'Alger, le travail de transmission incombe plus à «l'Etat à travers l'école» qu'aux artistes de sa génération qui n'ont été, considère-t-il, que de «modestes relais».

Evoquant par ailleurs son expérience de restaurateur de monuments historiques comme le bâtiment du Sénat ou encore le Fort de Bordj El Kifane, Mustapha Adane se montre tout aussi sévère sur «l'état d'abandon» d'autres monuments pourtant classés au patrimoine national ou mondial comme la Casbah d'Alger où il naquit en

1933. «Les artistes ne participent que si on le leur demande (...) il y a une génération qui a participé aux travaux de restauration, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui alors que l'élément humain et les compétences existent», assène-t-il.

Plus généralement, la préservation et la transmission du patrimoine n'est possible qu'en «faisant de la culture et de l'éducation une priorité», assène-t-il encore comme pour mieux rappeler les fractures générationnelles dont la culture a le plus pâti.

F.B./APS

Palais Ahmed-Bey de Constantine Des caméras robotisées pour conserver les techniques de restauration

LES TRAVAUX de restauration du palais Ahmed-Bey de Constantine, siège du musée national des arts et expressions culturelles traditionnelles seront «enregistrés et conservés grâce à des caméras robotisées balayant sur 360°», a indiqué lundi le responsable de ce chantier. La technique de restauration de cette structure muséale sera sauvegardée dans les cartes-mémoire de ces caméras de télésurveillance dont l'installation est «imminente», a souligné Zinedine Seffadi, précisant que ces clichés serviront d'«outils de formation» des futures générations. Mettant l'accent sur la «complexité» des opérations de restauration de ce musée, il a insisté, dans ce contexte, sur le fait que toutes les étapes liées, en particulier, à la restauration de la polychromie, seront «filmées puis conservées dans les archives de cette structure culturelle». Les techniques de restauration de la polychromie mises en œuvre par l'entreprise espagnole chargée de l'opération seront sauvegardées pour participer, également, au transfert de technologie, a encore souligné M. Seffadi. Ces mêmes caméras, de conception ultramoderne, destinées initialement à la surveillance des biens conservés dans le musée, permettront aussi de «mémoriser» les moments forts de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», a ajouté le responsable. **Yanis T.**

Nécessité de création d'associations et de coopératives de jeunes

Promouvoir la phœniciculture pour préserver le palmier

La création d'associations et de coopératives agricoles, renfermant une main d'œuvre jeune et spécialisée dans les métiers liés au palmier, en particulier dans la cueillette des dattes, s'avère plus que nécessaire afin de promouvoir et développer la filière, selon la vision des responsables du secteur des services agricoles (DSA).

En l'absence de mécanisation de cette filière, du fait qu'elle doit passer par des études techniques, la direction des services agricoles de la wilaya de Ouargla, qui recense près de 23 300 hectares de surfaces agricoles, dont plus de 2 millions de palmiers dattiers productifs, vise à réhabiliter ces métiers «en net recul», a déclaré à APS le directeur du secteur, Ahmed Zoubir.

En premier lieu, l'activité d'escalade du palmier, qui connaît ces dix dernières années une «pénurie» de main-d'œuvre, car abandonnée par les jeunes notamment, qui la considèrent comme «trop risquée», malgré l'importance du palmier dans le contexte social des habitants du Sud, à tel point d'être presque «sacré» car ancré dans le patrimoine socioculturel des habitants du Sud.

Ce «désintéressement» s'explique, selon M. Zoubir, par les difficultés et les contraintes de ce métier qui demande beaucoup de patience et d'efforts, en plus d'une certaine condition physique et une habileté technique dans l'escalade des palmiers, dont certains peuvent atteindre les 17 mètres de haut.

En plus des dangers relatifs à ce métier, l'absence de mécanismes de sécurité et de

cadre juridique garantissant une assurance aux grimpeurs de palmiers, selon le même intervenant. Parmi les conséquences du désintéressement des jeunes de cette activité, la détérioration des palmiers, comme constaté actuellement dans plusieurs palmeraies de la région, engendrant d'énormes pertes dans la récolte des dattes.

Des régiments de dattes restent parfois suspendus au palmier jusqu'à leur pourrissement, chose qui se répercute négativement sur les rendements, a relevé le directeur des services agricoles.

Sur le sujet, un producteur de datte à Ouargla explique que le désintéressement des jeunes pour cette activité est induit par plusieurs facteurs, d'où la nécessité de prendre en charge sérieusement la question à travers la formation d'une génération de jeunes agriculteurs pour remplacer l'ancienne dont les effectifs se réduisent d'année en année.

Les travaux relatifs à cette activité de production de dattes et la promotion de ses récoltes, s'appuient essentiellement sur l'entretien du palmier en plus de son suivi phytosanitaire pour sa protection des parasites, en sus de procéder de façon régulière aux campagnes de pollinisation du palmier et de mener les opérations de cueillette à temps afin d'éviter les baisses de rendement, a-t-il ajouté.

Ainsi, l'opération d'entretien des palmiers-dattiers exige, selon le DSA, une main-d'œuvre jeune et spécialisée, possédant une connaissance des spécificités de ce métier exercé actuellement majoritairement par des

hommes âgés. Pour cela, la création d'associations et de coopératives agricoles pour promouvoir les activités liées aux palmiers, avec la possibilité de lui assurer une couverture juridique et sociale, et regroupant une main-d'œuvre jeune et qualifiée, est devenue une nécessité pour pérenniser cette richesse agricole et améliorer ses rendements au niveau des nouveaux périmètres agricoles à travers la wilaya, a estimé M. Zoubir.

Il s'agit aussi de promouvoir la filière des dattes au niveau de la production et de l'industrie, à travers l'exploitation des dérivés du palmier et des dattes, a-t-il fait savoir.

L'organisation de concours pour encourager les jeunes et les attirer vers le métier d'escalade de palmiers et de coupe des régiments de dattes, au niveau de l'Institut national de recherches agricoles Sidi-Mahdi, dans la daïra de Touggourt (160 km au nord de Ouargla), figure parmi les initiatives prises par la direction du secteur, mais ont cependant donné des résultats «peu probants», a précisé le même responsable.

La production de dattes a connu, ces dernières années, à travers la wilaya de Ouargla, une hausse dans les quantités récoltées, grâce aux efforts consentis par l'Etat pour promouvoir et développer cette importante richesse agricole.

La campagne de récolte de cette saison a donné lieu à 1,29 million de quintaux de dattes de différentes variétés, contre 1,27 million de quintaux l'année dernière, selon les statistiques de la DSA. **Hani Y.**

Paludisme

Une stratégie de lutte dans les pays du Maghreb débattue à Alger

■ La lutte contre le paludisme et son éradication dans la région du Maghreb a été au centre d'une journée d'étude organisée à Alger. Cette rencontre scientifique a réuni des experts des Instituts Pasteur d'Algérie, de Tunisie, du Maroc et de France, autour d'un projet commun portant sur le développement d'une stratégie de résistance et de riposte à cette pathologie.

Par Ahmed T.

Il s'agit de débattre du «projet commun mené par les Instituts Pasteur d'Algérie (IPA), de France, de Tunisie et du Maroc, et étudier tout ce qui est lié au vecteur du paludisme dans la région du Maghreb, afin de trouver les moyens de lutter contre cette pathologie et son éradication», a indiqué le directeur général de l'IPA, le P Kamel Kezzal.

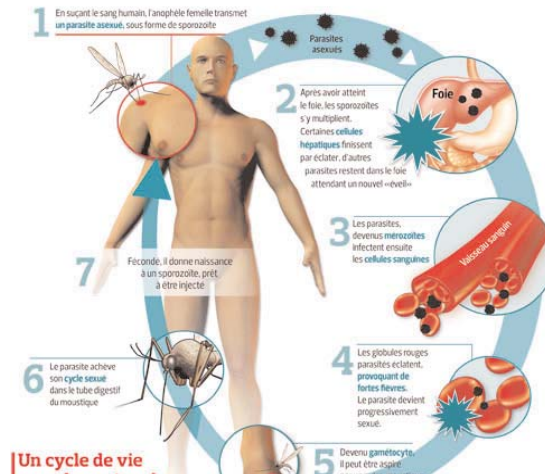
Il a rappelé, à cette occasion, que l'IPA est également un institut qui a pour mission la recherche, le développement de référence et la formation, qui contribue aussi au réseau Actions concertées Instituts

Pasteur (Acip).

Pour sa part, le P Harrat Zoubir, expert en parasitologie à l'IPA, a expliqué que cette rencontre de deux jours «porte sur le lancement d'un projet de recherche sur le vecteur du paludisme dans la région du Maghreb».

Elle consistera sur «plusieurs points concernant les données épidémiologiques et entomologiques du paludisme dans les pays du Maghreb, notamment le fonctionnement des foyers et la biologie du vecteur, sa capacité à transmettre la maladie, ainsi que sa position et sa susceptibilité vis-à-vis des insecticides utilisés», a-t-il précisé.

Le P Harrat a mis l'accent, à



Un cycle de vie

ce propos, sur «le souci de mettre en place un système de prévention et de lutte contre la réémergence du paludisme dans le Sud algérien, qui est en phase d'élimination». Il a indiqué, en outre, qu'un séminaire aura lieu jeudi à Ghardaïa avec comme objectif de «renforcer la surveillance du paludisme et de donner des moyens efficaces

pour lutter contre le paludisme et autres maladies à transmission vectorielle».

«Il s'agira d'évaluer toutes les mesures émises par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière pour réduire l'incidence du paludisme dans les foyers à risque», a-t-il assuré.

A.T.

Pathologie du trachome

La prévalence en Algérie est estimée à 5,5%

La prévalence de la pathologie du trachome en Algérie est estimée à 5,5%, a affirmé le responsable du programme de prévention de la cécité au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière. La maladie a touché l'an dernier 1 100 enfants, soit une prévalence de 5,5% calculée sur la tranche d'âge de 0 à 9 ans, a précisé D Youcef Tarfini, à l'occasion du lancement, à Ghardaïa, d'une campagne d'élimination du trachome dans la wilaya.

Cette action s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale d'élimination de cette maladie, en s'appuyant sur la stratégie de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dénommée «CH.A.N.CE» (chirurgie du trichias, antibiotique, nettoyage du visage, changement de l'environnement), a indiqué le même responsable.

Le programme national de lutte contre les maladies causant la cécité, notamment le trachome, s'appuie sur la stratégie de l'organi-

sation onusienne de santé visant à éliminer le trachome cécitant à l'horizon 2020. «Année de Vision 2020 : Le droit à la vue», a-t-il fait savoir. Conduisant une équipe d'ophtalmologues, composée de douze spécialistes, le responsable du programme d'élimination du trachome en Algérie compte sensibiliser les médecins généralistes de la wilaya de Ghardaïa à la détection et au dépistage du trachome, afin de prendre en charge rapidement les malades, circonscrire ses foyers et éviter sa propagation.

Des séances de dépistage et de traitement du trachome seront effectuées, durant deux jours, dans les différentes structures de santé de la wilaya de Ghardaïa, en présence de médecins généralistes afin de les initier, a-t-il souligné, ajoutant que près de 10 000 flacons de médicaments de dernière génération seront distribués aux malades. Quelque mille enfants âgés entre 0 et 5 ans seront ciblés par cette campagne d'élimination du

trachome dans la wilaya de Ghardaïa, a-t-il ajouté.

Le trachome est une maladie des yeux due à une bactérie de très petite taille qui, comme les virus, ne se développe qu'aux dépens de cellules-hôtes vivantes, Chlamydia trachomatis. C'est une conjonctivite qui peut aboutir à la cécité et une maladie de transmission directe par les mains sales. Elle peut aussi être indirectement transmise par les mouches, a-t-on expliqué. A travers cette campagne de dépistage et de lutte accélérée contre le trachome, une action de sensibilisation sur l'hygiène individuelle, collective et de l'environnement, sera menée auprès de la population, pour la réussite, à terme, de cette stratégie de lutte contre le trachome. Selon le responsable de la prévention de la direction de wilaya de la santé, 41 cas de trachome ont été dépistés en 2014, contre 78 cas en 2012.

Souhila K./APS

Pathologies cardio-vasculaires

Nouvelle structure d'accueil à l'hôpital d'Oran

La prise en charge des maladies cardio-vasculaires a été consolidée par la création d'une nouvelle structure d'accueil au Centre hospitalo-universitaire d'Oran (CHUO), a-t-on appris auprès du chargé de la communication de cet établissement de santé publique. «Cette opération a pour objectif d'améliorer les conditions d'accueil et

de traitement des patients», a précisé Kamel Babou, signalant que le transfert vers les nouveaux locaux a débuté dimanche pour les services de réanimation et de chirurgie cardio-vasculaires. L'initiative intervient dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau schéma d'organisation du CHUO dont les activités seront restructurées en quatre

grands pôles médicaux spécialisés, a-t-il expliqué. Ce redéploiement a déjà permis l'émergence du pôle «Mère-enfant» (maternité, pédiatrie, réanimation et chirurgie infantiles), a-t-il rappelé, signalant que les trois autres seront dédiés aux «Neurosciences» (neurologie, neurophysiologie, neurochirurgie), aux «Cœurs et vaisseaux»

(cardiologie, chirurgie cardiaque, chirurgie vasculaire), et au «Génie biologique» réunissant l'ensemble des laboratoires de l'hôpital. La construction des nouvelles structures sera bientôt lancée après démolition des anciennes bâtisses qui ont plus d'un siècle d'âge, a fait savoir le responsable de la communication du CHUO.

N.T.

Cancer Booster l'immunité contre le mésothéliome malin

POUR TRAITER le mésothéliome malin, un cancer touchant la plèvre, des chercheurs nantais tentent de stimuler le système immunitaire.

Pour ce faire, ils travaillent sur l'utilisation de nanomédicaments. Le mésothéliome malin est une tumeur se développant majoritairement au niveau de la plèvre, et plus rarement du péricarde et du péricardie. Très agressif, ce cancer résulte pour 80% d'une exposition professionnelle à l'amiante, matériau largement utilisé avant les années 1990 comme isolant thermique.

C'est pourquoi le département de Loire-Atlantique présente un taux de mésothéliome malin trois fois supérieur à la moyenne nationale, en raison de la forte activité des chantiers navals de Saint-Nazaire.

C'est dans ce département, à Nantes, que pour combattre cette tumeur au pronostic sombre, le D Christophe Blanquart et son équipe du centre de recherche en cancérologie Nantes-Angers travaillent sur un traitement destiné à «réveiller» le système immunitaire des malades.

En effet, «avec ce cancer, il y a très peu de réponse spontanée du système immunitaire», souligne le D

Blanquart. «Nous avons pour objectif d'activer des cellules immunitaires capables de reconnaître les cellules tumorales et de les détruire». Pour y parvenir, le spécialiste en sciences pharmaceutiques et son équipe utilisent des drogues épigénétiques, transportées par des nanovecteurs.

«Les résultats de cette thérapie in vitro et sur des modèles animaux murins sont bons», indique-t-il. «Nous avons pu obtenir que des cellules immunitaires apparaissent et reconnaissent la tumeur comme telle dans ces expériences».

Par ailleurs, «utilisés contre certaines leucémies, ces médicaments s'avèrent efficaces».

Toutefois, les tumeurs solides, comme le mésothéliome malin, semblent plus difficiles à cibler sur l'homme. «Un des défis à relever est de créer un médicament capable d'être adressé uniquement à la tumeur», ajoute-t-il.

Actuellement, il n'existe pas de traitement efficace contre ce cancer qui se développe lentement, sur 20 à 40 ans. Résultat, l'espérance de vie après le diagnostic est en moyenne de 9 mois.

Améliorée de seulement 3 mois par la chimiothérapie.

Y.B.

Blida

Gros déficit en eau potable

■ Ce déficit est particulièrement ressenti au niveau des localités de Souhane, Ouled Slama, Larbaâ et Djebabara, à l'est de la wilaya, dont les populations font face à des difficultés énormes en la matière, au même titre que celles des communes de Mouzaia, Oued Djer, El Afroune et Chiffa.

Par Maya D./APS

La wilaya de Blida accuse un déficit estimé à 85 000 m³ en matière d'alimentation en eau potable (AEP), a-t-on appris auprès du directeur local des ressources en eau.

Ce déficit est particulièrement ressenti au niveau des localités de Souhane, Ouled Slama, Larbaâ et Djebabara, à l'est de la wilaya, dont les populations font face à des difficultés énormes en la matière, au même titre que celles des communes de Mouzaia, Oued Djer, El Afroune et Chiffa (ouest), a indiqué Mohamed Kessiba. Pour remé-

dier à cette situation, de nombreux projets ont été lancés, dont la concrétisation, au cours des quatre prochaines années, «devrait mettre la wilaya à l'abri de ce déficit en eau potable», a-t-il estimé. Il s'agit, en l'occurrence, de projets destinés au côté ouest de la wilaya, dont une étude est en cours pour le transfert d'un volume de 56 000 m³ d'eau/j, à partir du barrage de Bouroumi, au profit des localités de Mouzaia, Oued Djer, El Afroune, Chiffa et Sidi El Madani. Les localités de l'est de la wilaya seront alimentées à partir du barrage de Boudouaou, suite à l'ac-

cord exprimé par le Premier ministre, lors de sa dernière visite à Blida, pour le projet de transfert d'un volume de 125 000 m³ d'eau potable, au profit des populations de Ouled Slama, Bouguera, Meftah Souhane, Bouguera et Djebabara, a encore indiqué le même responsable. Selon ce responsable, ces deux projets sont en chantier pour des délais de réalisation fixés à 4 ou 5 années, au moins. En attendant la concrétisation de ces projets, le secteur a recouru à des «solutions d'urgence», consistant en la réalisation, entre autres, d'une station de traitement des eaux de sources, à l'Oued Chiffa, en vue du relèvement de sa capacité de production à 10 000 m³ d'eau, aux fins de garantir une plage de 8 heures minimum d'eau potable, pour les habitants de l'est de



Ph: DF

Blida, tandis que ceux de l'ouest seront approvisionnés à partir d'une conduite prévue au barrage de l'Oued Bouroumi, en plus de l'exploitation de forages. Au titre des démarches de couverture des besoins en eau du Grand Blida, M. Kessiba a affirmé que

cette partie a bénéficié d'un projet de transfert de 80 000 m³ d'eau/j, à partir de la station d'Alger, dont la réalisation (en cours) permet, aujourd'hui, une «alimentation quotidienne en eau potable de ses populations».

M. D./APS

Constantine

Les accidents de la circulation en augmentation de près de 20%

Une augmentation «importante» du nombre d'accidents de la circulation, évaluée à 19,94% de sinistres en plus par rapport à 2013, a été enregistrée l'année dernière sur le réseau routier de la wilaya de Constantine, a indiqué lundi un officier de la Protection civile. S'exprimant au cours d'une conférence de presse consacrée au bilan des activités de ce corps consti-

tué en 2014, le lieutenant Nouredine Tafer, responsable de la cellule d'information à la direction de la Protection civile, a précisé que 2 556 accidents se sont produits l'année écoulée contre 2 131 en 2013. Toutefois, en dépit de cette augmentation (425 accidents de plus), le nombre de personnes ayant trouvé la mort est moins élevé (63 morts en 2014 contre 72 en

2013) a encore ajouté le lieutenant Tafer, soulignant que les routes nationales (RN) ont été le théâtre du plus grand nombre d'accidents (1 293), suivies des chemins communaux (770), des chemins de wilaya (377), et de l'autoroute Est-Ouest (99). Evoquant les causes de tous ces accidents, le même officier a incriminé, en premier lieu, le «facteur humain» dès

lors, selon lui, que de plus en plus de cas d'infractions au code de la route et d'excès de vitesse ont été constatés. Par ailleurs, les cas d'asphyxie par le monoxyde de carbone ont également connu, en 2014, une augmentation de 14,81% comparativement à l'année précédente, a également fait savoir la source.

Salim O.

Foncier agricole

Plus de 1 000 exploitants régularisés à M'sila

Plus de 1 119 exploitants agricoles activant dans la wilaya de M'sila ont été régularisés conformément aux textes régissant le foncier agricole, a-t-on appris auprès de la direction des services agricoles (DSA).

Près de la moitié de ces fellahs, au nombre de 460, travaillant sur des terres leur appartenant, ont reçu leurs titres de propriété dans le cadre de la loi d'orientation

foncière, selon la même source. Le reste des agriculteurs dont l'activité agricole est avérée ont été régularisés dans le cadre du décret exécutif n° 10-326 du 23 décembre 2010 fixant les modalités de mise en œuvre du droit de concession pour l'exploitation des terres agricoles du domaine privé de l'Etat, a-t-on également souligné.

Les superficies régularisées, réservées pour la plu-

part aux maraichages et à l'arboriculture (abricotiers et oliviers, notamment), dépassent 10 000 hectares, selon les services de la DSA qui ont fait remarquer qu'il s'agit de terres exploitées jusqu'ici sans cadre juridique clair.

Selon la même source, cette régulation des terres agricoles permettra d'améliorer la production, de stabiliser les exploitants et de mettre fin aux pratiques spéculatives sur le foncier.

R. G.

Pour le renforcement de l'alimentation en eau potable à Batna
Réception d'un forage dans la localité de Chir

L'alimentation en eau potable (AEP) de la commune de Chir, une zone montagneuse relevant de la daïra de Theniet El Abed (Batna), vient d'être renforcée par un nouveau forage d'un débit de 10 litres/seconde, a indiqué le directeur des ressources en eau, Abdelkrim Chebri. La réception de ce forage, même si sa mise en service ne pourra voir lieu que dans quatre ou cinq mois, a été accueillie avec un immense soulagement par la population de Chir, une commune située à 65 km de Batna, où le déficit de l'AEP était devenu insupportable, en particulier durant la saison chaude. Le forage réceptionné permettra aux 6 000 habitants de cette collectivité isolée de recevoir le précieux liquide «une fois tous les 3 ou 4 jours en hiver et une fois par semaine en été», a précisé de son côté le président de l'Assemblée communale de Chir, Belkacem Boukhenifra. Le nouveau puits qui vient compléter deux forages existants, mais de débit très faible (3 à 6 litres/seconde), même s'il règle pas «complètement» les problèmes d'eau potable que vivent depuis de longues années les habitants de cette commune, atténuera «notablement» leurs souffrances, a estimé cet élu.

R. R.

Médéa

Plus de 50 000 bovins vaccinés contre la fièvre aphteuse

Plus de 50 000 bovins ont été vaccinés dans la wilaya de Médéa contre la fièvre aphteuse, dans le cadre d'une campagne de vaccination entamée début novembre dernier à travers les principaux bassins laitiers de la région, a-t-on appris auprès de l'inspection vétérinaire de la direction des services agricoles.

Cette campagne de vaccination, programmée tous les six mois, à titre de rappel, a ciblé, à ce jour, près de 70% du cheptel bovin de la région, estimé à environ 71 000 têtes, a indiqué Mohamed Slama, chef de service de l'inspection vétérinaire, précisant que l'opération serait prolongée jusqu'à la vaccination de la totalité du

cheptel.

Des opérations de vaccination contre la clavelée et la brucellose ont été également menées, au cours des trois derniers mois, dans les principales zones d'élevage d'ovins et de caprins de la wilaya, a-t-il encore indiqué.

Ces opérations ont permis de vacciner un cheptel de pas moins de 620 000 têtes, entre ovins et caprins, contre la clavelée, et un autre cheptel d'environ 200 000 têtes contre la brucellose, a souligné le responsable, signalant qu'une équipe composée de 60 vétérinaires était engagée à plein temps pour l'exécution de cette campagne de vaccination.

A. M.

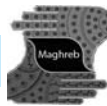
Biskra
Des milliers de postes de formation offerts

LA RENTRÉE de ce mois de février dans les établissements de formation professionnelle sera marquée par une offre de 6 429 nouveaux postes pédagogiques, a indiqué le responsable local du secteur, Hatem Kaci. Parmi les offres de formation de cette session, 5 434 sont proposées par les centres relevant du secteur public et 995 autres dans des structures de formation privées, a précisé le même responsable, faisant état d'une augmentation substantielle de l'offre de formation par rapport à la session de février 2014 (1 000 postes de plus). La prochaine session de formation sera également marquée par la création de nouvelles spécialités liées, notamment, au BTPH (bâtiment-travaux publics-hydraulique), au tourisme et à l'hôtellerie, a encore indiqué M. Kaci, précisant que la formation sera dispensée en résidentiel, en apprentissage ou en cours du soir.

Les fiches de vœux des futurs stagiaires ont été pris en considération par la direction de la formation professionnelle qui a également tenu compte des besoins du marché local en matière d'emploi, a également indiqué le même source.

La wilaya de Biskra compte 27 établissements, dont 3 instituts spécialisés, 17 centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA), 6 annexes et un centre d'enseignement professionnel.

L. K.



Libye

Reprise des discussions de paix entre protagonistes

■ Des négociations de paix entre les protagonistes libyens devaient reprendre hier mardi sous l'égide des Nations unies, afin de trouver une issue à la crise politique dans le pays, alors que de nouveaux affrontements opposant les forces progouvernementales et les milices armées font rage, depuis dimanche, dans la deuxième plus grande ville du pays, Benghazi.

Par Mondji T./Agence

« Les discussions de paix sous l'égide de l'ONU auront lieu en Libye mardi à moins que ne survienne un événement imprévisible », avait indiqué à la presse, Emhemed Choalb, vice-président de la Chambre des représentants, instance issue des élections et reconnue par la communauté internationale, qui a trouvé refuge à Tobrouk, dans l'est du pays. Abdoul Kader Houaili, membre du Congrès général national (CGN), concurrent du Parlement légitimement élu et qui est installé à Tripoli, a confirmé la tenue de ces pourparlers dont le lieu exact n'a pas été dévoilé. Le Représentant spécial du secrétaire général des Nations unies et chef de la Mission d'appui de l'ONU en Libye, Bernardino Leon, avait affirmé lundi dernier au cours d'une conférence de presse, après avoir rencontré à Tripoli des responsables du CGN, qu'« il a été convenu de tenir la prochaine session de discussions de paix dans quelques jours en Libye ».

Dans le but de parvenir à une solution politique consensuelle à la crise qui secoue ce pays, le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, a affirmé que « l'Algérie, à la demande des frères libyens, déploie des efforts pour rapprocher les points de vue des parties et préparer les conditions d'un dialogue inclusif, à l'exclusion des groupes terroristes reconnus en tant que tel par l'ONU ».

L'objectif, a-t-il dit, lors d'une rencontre avec les ambassadeurs des pays de l'Union européenne (UE), est de « parvenir à une solution politique consensuelle qui préserve l'unité, l'intégrité territoriale du pays et la cohésion du peuple libyen et ouvre la voie à la mise en place des institutions chargées de gérer la transition ».

Il a indiqué, à cet effet, que l'Algérie « est en contact avec des pays partenaires, aussi bien de la région que du monde, notamment les pays du voisinage (...) pour forger un consensus sur les contours d'une solution politique interlibyenne négociée de sortie de crise ».

Les pays du voisinage, a-t-il ajouté, « se retrouveront jeudi prochain à N'djamena pour poursuivre leur concertation sur la crise libyenne ».

Violences incessantes sur le terrain

Un représentant des forces spéciales libyennes a indiqué que les forces loyales au gouvernement élu et reconnu internationalement ont tenté de récupérer les secteurs contrôlés par des milices armées dans les différents secteurs de la ville (Benghazi), précisant que les forces aériennes étaient venues épauler les troupes au sol et que les combats se poursuivaient.

Ce représentant, cité par les médias, a ajouté qu'« il espérait qu'il s'agissait d'un dernier combat », ajoutant que « les forces du mal ont encore le pouvoir, mais ce n'est qu'une question de jours ».

Il a affirmé que deux membres de son unité avaient été tués au combat.

Une source au sein de l'hôpital al-Jalaa, l'un des deux hôpitaux en fonction à Benghazi, a indiqué qu'« au moins 10 personnes avaient été tuées et que 23 autres avaient été blessées depuis samedi ».

Le bilan devrait cependant s'alourdir, selon des témoins, qui racontent que des corps étaient éparpillés dans les rues du centre-ville de Benghazi et qu'ils entendaient partout des cris et des sirènes d'ambulances.

Des résidents des secteurs touchés ont indiqué que l'armée avait pris le contrôle de plusieurs parties du district d'al-Leiti, considéré comme un château-fort des hommes armés.

Ils ont ajouté que les troupes du gouvernement étaient visibles



Ph.: DR

dans les rues du centre-ville.

La Grande-Bretagne apprécie le travail « efficace » de l'Algérie

La Grande-Bretagne apprécie « positivement » le travail « discret » et « efficace » de l'Algérie pour trouver une solution politique à la crise en Libye, a affirmé lundi à Alger, Jonathan Powell, envoyé spécial du Premier ministre britannique.

« L'Algérie est en train de soutenir grandement les efforts des Nations unies pour une solution politique en Libye et les responsables britanniques apprécient le travail discret et efficace qu'elle effectue dans ce sens », a déclaré à la presse, Jonathan Powell, à l'issue d'un entretien avec le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel.

De son côté, M. Messahel a réaffirmé que l'Algérie « est pour une solution politique inclusive qui se base sur la préservation de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de la Libye ».

« Nous sommes pour un soutien total pour les efforts des Nations unies et les encourageons à les poursuivre à l'occasion du nouveau round de discussions qui aura lieu demain ou

après-demain », a-t-il ajouté. « Nous sommes en train de faire en sorte que nos efforts convergent vers un seul agenda, celui d'accompagner les Libyens vers une solution de sortie de crise », a expliqué M. Messahel, avant de souligner que « face au terrorisme qui est en train d'apparaître dans ce pays, il n'y a pas d'autres possibilités de lutte efficace en dehors de la stabilité ».

« Nous partageons le même sentiment à ce sujet avec les Britanniques et continuerons à travailler ensemble non seulement avec le Royaume-Uni mais aussi avec d'autres partenaires que ce soient les pays voisins, ceux du Golfe, ou les Occidentaux », a poursuivi M. Messahel. Précisant être « en contact avec toutes les personnalités importantes et influentes qui peuvent être un acteur déterminant pour la solution politique à la crise », le ministre a estimé que cela y va de « l'intérêt aussi bien de la Libye que des pays voisins mais également des partenaires occidentaux ».

« Les efforts de l'Algérie tendent à rassembler les rangs de nos frères et voisins et nous espérons aboutir au plus vite à la formation d'un gouvernement national qui représenterait tous les Libyens », a conclu M.

Messahel.

L'armée libyenne progresse à Benghazi

L'armée libyenne a repris lundi la plus grande base militaire de Benghazi, dans l'Est, aux combattants islamistes qui tiennent la ville depuis l'été, a annoncé lundi Wanis Boukhamada, commandant des forces spéciales.

Outre la base, qui se trouve sur une route menant à l'aéroport, ses hommes se seraient emparés de bâtiments voisins, appartenant à l'opérateur de téléphonie Al Madar. Une vidéo diffusée sur internet montre l'officier devant ce qui serait l'entrée de la caserne.

Soutenues par les hommes du général Khalifa Haftar, qui a déclaré la guerre aux combattants islamistes, les forces spéciales tentent depuis la mi-octobre de reprendre Benghazi, deuxième ville du pays. Elles s'étaient déjà emparé du centre, de l'aéroport et de plusieurs bases militaires.

D'intenses combats se poursuivent autour du port, par où transitait la majorité des importations alimentaires à destination de l'est de la Libye jusqu'à sa fermeture.

M. T.

Tenue du Forum Crans Montana dans la ville occupée de Dakhla

Des organisations sahraouies appellent à l'annulation

Deux organisations sahraouies des droits de l'homme ont appelé le président du Forum de Crans Montana à annuler l'organisation de sa prochaine édition dans la ville sahraouie occupée de Dakhla, a indiqué lundi l'Agence de presse sahraouie (SPS).

Dans deux lettres adressées au président du Forum, le Collectif sahraoui des défenseurs des droits de l'homme (Codesa) et l'Association sahraouie pour la protection et la promotion du patrimoine sahraoui (Aspdpcps), ont exprimé leur étonnement de la décision du Forum de tenir sa réunion annuelle dans une ville du Sahara occidental, une région connue à l'échelle internationale par le conflit opposant le Front Polisario au Maroc et où se trouve, depuis 1991, la mis-

sion de l'ONU pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso).

« Il était plus judicieux que le forum visite le territoire pour rencontrer les associations et organisations sahraouies interdites par le Maroc et voir de près les violations des droits de l'homme perpétrées à l'encontre des civils sahraouis par le Maroc », a souligné le Codesa. Il a également rappelé les rapports présentés par plusieurs organisations internationales des droits de l'homme qui ont appelé au respect du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et la protection des civils sans défense à travers la création d'un mécanisme onusien de protection des droits de l'homme au Sahara occidental.

SPS



Ph.: DR



Festival international de la poésie arabe classique

Hommage rendu à Mahmoud Darwich

■ La ville de Biskra est en rendez-vous avec les amoureux des lettres en ce mois de février. Il s'agit de la première édition du festival international de la poésie arabe classique prévu du 16 au 23 du mois courant. Plus de 80 poètes algériens et étrangers prendront part à cette manifestation d'une semaine.



Par Abia Selles

Les dernières retouches sur les préparatifs du festival international de la poésie arabe classique se font actuellement à Biskra. Prévu du 16 au 23 février courant à la maison de la culture Ahmed-Reda-Houhou, cette manifestation, placée sous le thème générique «La poésie arabe et la lutte» réunira quelque

80 poètes algériens et 25 autres issus de plusieurs pays arabes, à l'image de la Tunisie, Maroc, Egypte, Liban, Syrie, Emirats arabes unis, Arabie saoudite, Irak, Qatar, Jordanie, Koweït et Sultanat d'Oman.

Cette première édition, dont la Palestine sera l'invitée d'honneur, rendra un hommage particulier au regretté Mahmoud Darwich dont l'œuvre est une

longue complainte pour sa terre natale. D'ailleurs, la cérémonie d'ouverture, prévue le 18 février, Journée du chahid, verra la projection d'un film documentaire sur le combat du peuple palestinien.

Outre les soirées poétiques où les bardes viendront déclamer leurs vers, les organisateurs prévoient des conférences-débats autour de divers thèmes :

«La poésie et le fait», «Poésie et mondialisation» et «La poésie arabe moderne». Le Festival honorerait, par ailleurs, le poète Abou El Kacem Khammar, l'un des meilleurs ambassadeurs de la région sur la scène poétique arabe.

L'histoire de la poésie arabe est millénaire. Dans «Critique de la poésie», paru à la fin du IX^e siècle, le rhétoricien arabe Qudama Ibn Ja'far apporte une première définition de la poésie. Les mètres (bahr) de la poésie arabe étaient utilisés depuis très longtemps mais ils n'ont été identifiés et théorisés qu'au VIII^e siècle. C'est un certain Al-Khalil Ibn Ahmad, philologue et grammairien, qui identifie et nomme en premier les mètres de la poésie arabe. Il faut noter que c'est durant la période antéislamique que sont nés les premiers textes poétiques.

La qasida, ode inventée par le grand poète préislamique Imru Al Qays, est d'ailleurs considérée comme l'ancêtre de plusieurs autres formes poétiques de la littérature arabe. De nombreux poèmes composés avant l'avènement de l'Islam ont été préservés, constituant ainsi un précieux témoignage sur le mode de vie de cette époque. Tout comme la

poésie constituait l'expression d'un génie, le poète, lui, était considéré comme porteur d'une mémoire collective et d'une conscience sociale.

La poésie arabe a connu au cours des 50 dernières années des mutations qui l'ont conduite de la métrique traditionnelle au ver libre ou poème en prose. Ces changements n'ont, pour autant, pas altéré la beauté ou la profondeur des textes poétiques arabes classiques.

A.S.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

L'espace d'exposition « La Baignoire »

Jusqu'au 28 février : Exposition de photos intitulée Chawari3

Salle Ibn Khaldoun

26 février : Concert musical animé par l'artiste jordanienne Macadi Nahhas

Musée public national du Bardo

Jusqu'au mois de mars : Exposition «Pouvoirs des perles d'Afrique» (collection de Tonia Marek).

Théâtre national Algérien Mahieddine-Bachtarzi (Alger)

Mardi 10 février à 19h : L'ambassade de la République populaire de Chine, en collaboration avec le TNA, organise un concert de l'Orchestre symphonique national algérien avec la China NCPA Orchestra, sous la direction du maestro Amine Kouider et avec la participation de Li Zhu (violin), Hongling Liu (soprano) et Jin Zhengjian (ténor)

Salle El-Mouggar

Jusqu'au 13 février (sauf le 8 février) :

Projection du film Harraga Blues de Moussa Haddad, à raison de 4 séances par jour : 14h, 16h, 18h et 20h. Sauf le 12 février, à 14h et 20h et le 13 février à 16h et 20h.

Bibliothèque MultiMédia Bachir-Mentouri

Jusqu'au 28 février : L'établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, en partenariat avec la maison d'édition Synopsis, organise une exposition de livres.

Musée d'art moderne et contemporain d'Alger

Jusqu'au 28 février : 6e Festival international d'art contemporain.

Maison de la culture de Biskra

Du 16 au 23 février : Festival international de poésie arabe classique de Biskra

Maison de la culture de Tiaret

Du 18 au 23 février : Festival national de la chanson engagée

Coup d'envoi à Mostaganem

Premier festival universitaire de la chanson engagée

Le coup d'envoi de la première édition du festival universitaire de la chanson engagée, a été donné lundi à la maison de la culture «Ould Abderrahmane-Kaki» de Mostaganem.

Initiée sous le slogan «La voix de l'étudiant au rythme de la musique et de la chanson engagée», cette manifestation a vu la présence d'amateurs de ce genre musical de 28 wilayas du pays dont Adrar, Oran, Constantine, Tizi Ouzou, Tindouf, Sétif, Ghardaïa, Biskra, Jijel et Mostaganem.

Le directeur des œuvres universitaires de

Mostaganem, Hadj Djilali Khaled a indiqué, dans une allocution d'ouverture, que l'objectif de ce festival est de promouvoir l'activité culturelle, de détecter des talents en milieu universitaire et de créer un échange culturel entre étudiants participants.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par des morceaux de musique andalouse interprétés par l'association «Wichah El Andalous».

La compétition sera lancée lundi soir. Un jury, composé de quatre membres et présidé par l'artiste Mohamed Kechoud, ex-chef d'or-

chestre de la Radio nationale, évaluera les prestations collectives et individuelles des participants.

En marge de cette manifestation, une exposition d'artisanat se tient au niveau de la résidence universitaire de Kharouba dans la banlieue de Mostaganem avec la participation de dizaines d'artisans.

Ce festival, qui s'étalera jusqu'au 11 février, est initié par l'Office national des œuvres universitaires (ONOU) en collaboration avec la direction de wilaya des œuvres universitaires.

Fatah G.

Spectacle

Le conteur Mahi Seddik en tournée au Liban

Le conteur professionnel et auteur algérien, Mahi Seddik, entamera le 24 février une tournée dans plusieurs villes du Liban pour présenter son spectacle «Nuits des contes africains» monté en collaboration avec le conteur congolais Jorus Mabiala, indiquent les organisateurs. Habitué des rondes populaires et du théâtre de la «Halqa», Mahi Seddik sera convié, avec Jorus Mabiala, à présenter des contes puisés dans le patrimoine oral algérien, particulièrement du Grand Sud, et dans le conte africain. Les deux conteurs présenteront leur spectacle dans les bibliothèques publiques des

villes libanaises de Beyrouth, Hermel et Sour à raison de plusieurs représentations par ville jusqu'au 8 mars, à l'invitation de «Assabil», une ONG engagée dans la promotion des bibliothèques et de la lecture publiques. Constitué d'une série de contes populaires du patrimoine africain, maghrébin et congolais particulièrement, le spectacle «Nuits de contes africains» a déjà été présenté en Algérie, en France et au Congo.

Natif de Sidi Bel-Abbès, Mahi Seddik, qui a suivi une formation dans le 4^e art s'attache depuis plusieurs années à promouvoir et à revivifier la tradition orale,



disparue, des goul (conteurs).

Ces dernières années, le conteur a animé, à la faveur des festivals tenus à travers l'Algérie, de nombreux espaces et ateliers

consacrés au conte populaire, et assuré des cycles de formation en Tunisie et aux Emirats arabes unis, notamment.

Dalil T.



Nigeria

Boko Haram lance un nouveau défi aux pays qui le combattent

■ Boko Haram a lancé lundi un nouveau défi à la coalition internationale qui le combat, poursuivant ses attaques alors même que le Nigeria promet d'en finir en six semaines avec le groupe islamiste pour mener à bien ses élections.

Les insurgés islamistes, qui contrôlent une partie du nord-est du Nigeria où ils ont proclamé un califat, ont lancé lundi une nouvelle attaque contre la ville de Diffa, au Niger, la troisième en quatre jours. Ils ont aussi attaqué un bus dimanche dans l'extrême-nord du Cameroun, tuant douze voyageurs. Malgré l'incapacité de l'armée nigérienne à venir à bout de l'insurrection de Boko Haram depuis six ans, le conseiller national à la sécurité du président nigérien, Sambo Dasuki, a affirmé lundi que «tous les camps connus de Boko Haram seront balayés». Il a obtenu de la commission électorale un report de six semaines des élections présidentielle et législatives, le temps de pacifier le pays. Ces scrutins, initialement prévus le 14 février, ont été repoussés au 28 mars, une date qui «ne sera pas changée à nouveau», a assuré Dasuki. Le Tchad, le Niger, le Nigeria, le Cameroun et le Bénin se sont mis d'accord samedi pour mobiliser 8 700 hommes - soit 1 200 de plus qu'initialement annoncé - dans une force multinationale

de lutte contre Boko Haram, alors que le Tchad a déjà lancé ses soldats dans la bataille dans le nord-est du Nigeria. Après de longs débats, l'Assemblée nationale du Niger a voté lundi à l'unanimité l'engagement de ses troupes dans cette offensive. Quelque 750 militaires seront envoyés au Nigeria, a expliqué un député, qui a requis l'anonymat. Dans une nouvelle vidéo diffusée lundi, le chef de Boko Haram, Abubakar Shekau, a ironisé sur cette coalition militaire régionale, lui promettant la défaite. «Votée alliance ne mènera à rien. Rassemblez toutes vos armes et affrontez-nous. Vous êtes les bienvenus!», a-t-il lancé dans cette vidéo de 28 minutes publiée avec deux autres films sur le site de partage YouTube. «Vous envoyez 7 000 soldats ? Pourquoi pas 70 millions ? Ce n'est pas beaucoup. (...) Par Allah, c'est peu. Nous allons les capturer un à un», a raillé le chef de Boko Haram. Les nouvelles vidéos du groupe montrent des images du chef de l'organisation État islamique (EI), Abou Baqr al-Baghdadi, et font référence au puissant califat de Sokoto,

établi au XIX^e siècle dans une région couvrant le nord de l'actuel Nigeria. Boko Haram, qui affiche sa proximité idéologique avec Al-Qaïda et l'EI, multiplie les raids meurtriers dans les pays voisins, comme au Cameroun et plus récemment au Niger, identifié comme cible mi-janvier par Abubakar Shekau. Dans la nuit de dimanche à lundi, ses combattants ont mené une attaque d'envergure contre Diffa (sud-est), tentant de prendre d'assaut une prison de la ville, vraisemblablement pour faire évader des insurgés, d'après des sources humanitaires. «L'attaque a échoué. Les assaillants ont été assez facilement repoussés», a affirmé une de ces sources. Un habitant a vu «des cadavres de combattants de Boko Haram», sans avoir pu les compter. Lundi après-midi, une nouvelle explosion a secoué un marché de la ville, déjà frappé dimanche, selon des sources humanitaires. Diffa, capitale provinciale, avait déjà été attaquée vendredi et dimanche par Boko Haram. Les combats se sont déroulés principalement en périphérie de la ville, ainsi qu'à Bosso, une autre bourgade à 100 kilomètres à l'est. En décembre, le gouverne-



ment nigérien avait annoncé «la plus grande opération militaire jamais montée au Niger» dans la zone de Diffa, afin de sécuriser la longue et poreuse frontière avec le Nigeria. D'après le gouverneur de Diffa, «près de 3 000» soldats nigériens sont positionnés «tous les 10 ou 15 km le long de la frontière». Dimanche 20 passagers d'un bus dans la région de l'Extrême-nord, et exé-

cuté les 12 hommes qui se trouvaient à bord, selon des témoignages concordants recueillis lundi par l'AFP. Depuis 2009, l'insurrection de Boko Haram et sa répression ont fait plus de 13 000 morts et 1,5 million de déplacés au Nigeria. Le Nigeria a déjà par le passé fixé des délais pour se débarrasser de Boko Haram, sans jamais réussir à les respecter.



Points chauds

Chute

Par Fouzia Mahmoudi

Décidément l'embellie pour les socialistes français aura été de courte durée. Hollande et Valls après avoir largement «profité» des attentats qui ont frappé Paris en début d'année, voient leur popularité chuter de nouveau. Evidemment, il sont encore loin des terribles chiffres qu'ils avaient avant l'attaque de *Charlie Hebdo*, mais la baisse semble avoir commencée et rien n'indique qu'elle va s'arrêter. Le gain de popularité de l'exécutif après les attentats de Paris est déjà divisé par deux. L'édition de février du baromètre mensuel Ipsos, publiée lundi soir, révèle une cote en recul pour le président François Hollande, à 30% (-8 points), comme pour le Premier ministre Manuel Valls, à 52% (-7 points). Pour le chef de l'État, cette chute l'amène toutefois à un niveau qui reste plus haut de 12 points que décembre. Son Premier ministre connaît une évolution similaire puisqu'il reste 16 points au-dessus de son niveau précédant les attentats. Ainsi 67% des personnes interrogées ont une opinion défavorable du président de la République, en hausse de 10 points en février (3% ne se prononcent pas). Ils sont 43% à émettre un jugement défavorable sur le Chef du gouvernement, en hausse de 7 points (5% ne se prononcent pas). Un sondage qui sonne comme un rappel à la réalité pour le duo exécutif qui pensait pouvoir surfer encore un plus longtemps sur la vague du «je suis Charlie». François Hollande avait même certainement recommencé à penser qu'il avait une chance pour 2017 alors que la droite se déchire et que le FN est trop souvent incapable de remporter les seconds tours des élections auxquels il participe. Avec un bond de plus de 26 points en janvier dernier, le dirigeant français espérait qu'il avait enfin convaincu les Français, qui après le choc des premières semaines post-attentat, retrouvent leurs habitudes et leur habituelle antipathie pour leur président. L'état de grâce aura ainsi duré bien moins longtemps que l'avait prévu les communicants de l'Élysée, même si pour le moment les chiffres de Hollande tout comme ceux de Valls restent bien meilleurs que ceux qu'ils avaient il y a deux mois. Mais la perspective pour 2017 s'obscurcit de nouveau soudainement pour la gauche et pour Hollande qui risque tout comme Sarkozy avant lui de vivre la fin de son mandat dans le déni avant d'être finalement mis à la retraite à la suite de la prochaine présidentielle.

F. M.

Soudan du Sud

Le cessez-le-feu vole en éclats après des bombardements

Le fragile cessez-le-feu a une nouvelle fois volé en éclats hier au Soudan du Sud, où le gouvernement a accusé les rebelles de bombardements et promis une riposte. La reprise des hostilités est intervenue au lendemain d'une conférence de donateurs organisée dans la capitale kényane Nairobi, au cours de laquelle l'ONU a réclamé 1,8 milliard de dollars (1,5 md EUR) pour aider un pays au bord de la famine, et récolté 529 M USD (467 M EUR) de promesses de dons. C'est à Bentiu, ville pétrolière du nord et l'un des épicentres du conflit qui ravage le jeune pays depuis décembre 2013, que les affrontements ont repris hier. Quelque 53 000 civils y sont réfugiés depuis des mois dans une base de l'ONU. «Les rebelles bombardent nos positions à Bentiu» avec de l'artillerie, a affirmé hier à l'AFP le ministre sud-soudanais de la Défense, Kuol Manyang. «C'est une violation de l'accord de cessation des hostilités, et nous allons nous défendre», a-t-il ajouté. Des travailleurs humanitaires sur place ont confirmé les bombardements. De fortes explosions ont

été entendues. Sous la pression de la communauté internationale, les belligérants sud-soudanais - le président Salva Kiir et son ancien vice-président Riek Machar - avaient signé début février leur septième cessez-le-feu en un an. Tous les précédents, comme celui-ci, avaient déjà été violés en quelques heures ou quelques jours. Le conflit sud-soudanais a débuté mi-décembre 2013 sur fond de rivalité entre Riek Machar et Salva Kiir. Les affrontements ont débuté dans la capitale Juba entre des hommes fidèles au président Kiir et des mutins regroupés derrière Machar. Le conflit, émaillé de massacres interethniques, s'est très vite étendu au reste du territoire et implique désormais une vingtaine de groupes armés. Au cours de la conférence des donateurs lundi à Nairobi, les deux parties ont une nouvelle fois été appelées à mettre fin à leur sanglant conflit. Dans un communiqué diffusé dans la foulée, le département d'État américain a réaffirmé que l'aide ne pouvait être la seule «réponse au conflit». «Les parties belligères portent l'entière responsabilité de cette

crise et de la souffrance de leurs compatriotes sud-soudanais», a-t-il ajouté, appelant les dirigeants du pays à «faire les compromis nécessaires pour trouver un accord final». Les États-Unis avaient été l'un des principaux soutiens au Soudan du Sud dans son accession à l'indépendance de Khartoum en 2011. Des pourparlers de paix, organisés sous l'égide de l'organisation intergouvernementale est-africaine Igad, sont censés reprendre le 19 février dans la capitale éthiopienne Addis Abeba entre les deux camps. Les médiateurs est-africains ont donné jusqu'au 5 mars à Kiir et Machar pour définitivement mettre un terme au conflit. Aucun bilan officiel n'a jamais été établi depuis le début des combats. Mais des sources concordantes font état de dizaines de milliers de morts. Selon l'ONU, la moitié des 12 millions de Sud-Soudanais ont besoin d'aide. Parmi eux, 2,5 millions sont en situation de crise, l'étape précédente l'état de famine. Les combats ont fait près de deux millions de sans-abris. 500 000 personnes au total ont fui dans des pays voisins.

Coup-franc direct



Incompréhension et échange de dialogue de de sourds

Par Anouar M.

Le dossier du professionnalisme n'a connu aucune avancée depuis son lancement il y a quatre ans maintenant étant donné que la situation est au point zéro et beaucoup de clubs dits professionnels attendent les aides des pouvoirs publics croyant qu'il faut d'abord les aider avant qu'ils ne comptent sur leurs propres personnes. Ils pensent qu'il est difficile de se lancer dans l'aventure alors qu'ils manquent de ressources financières et qu'il leur faut des entreprises nationales pour les aider. Pour eux, le professionnalisme est un leurre et il faut vraiment qu'on les aide à dépasser cette situation. Les pouvoirs publics ne sont pas sur la même longueur d'onde et estiment que ce sont les clubs qui doivent s'acclimater et s'adapter à ces nouvelles données et donc s'autofinancer et compter sur leurs propres fonds. En fait, ce dialogue de sourd est dû au fait qu'il n'y a pas eu un tracé clair au départ et une stratégie à adopter pour professionnaliser les clubs pour qui il n'est pas facile de trouver les fonds nécessaires pour gérer ces SSPA créées à la faveur du lancement du professionnalisme. Devait-on calquer les modèles des Européens pour tenter d'aller de l'avant ? Les avis sont partagés et il est clair que le professionnalisme fera débat encore pour longtemps.

A. M.

ES Sahel (Tunisie)

Baghdad Bounedjah prolonge jusqu'en 2019

L'international algérien Baghdad Bounedjah a rempli jusqu'en juin 2019 avec l'Etoile Sportive du Sahel, Ligue 1 du championnat de Tunisie de football, rapporte lundi le site Infosfoot.tn. Les dirigeants de l'Etoile ont réussi un coup de maître en obtenant l'aval de l'attaquant fétiche de l'équipe première, l'attaquant algérien Baghdad Bounedjah et de l'excellent défenseur tunisien, Hamdi Neggaz pour renouveler leur bail avec le club sahélien jusqu'au mois de Juin 2019, a ajouté la même source.

« Ces deux excellents joueurs étaient très convoités de toutes parts, et c'est une très belle opération que vient de réaliser respectivement le directeur exécutif Houcine Jenayah et le directeur sportif, Ziad Jaziri avec ces deux joueurs en particulier », a indiqué le site tunisien.

Le site Infosfoot.tn a ajouté que d'autres joueurs, à l'instar de Ayman Trabelsi, d'Alya Brigui et de Ziad Bouhassas, vont emboîter le pas à leurs deux coéquipiers pour prolonger leur contrat avec l'équipe phare du Sahel et que les négociations sont très avancées dans ce sens. Baghdad Bounedjah avait été élu, en

janvier dernier, meilleur joueur étranger du championnat de Tunisie de Ligue 1 de football en 2014, selon le sondage annuel du site spécialisé Kawarji. Les lecteurs de Kawarji.com ont choisi, sans surprise, le meilleur buteur du championnat de Tunisie comme meilleur joueur étranger de l'année 2014, souligne la même source.

Baghdad Bounedjah a obtenu 44,53 % des suffrages des internautes. L'ex-joueur de l'USM El Harrach est en train de réaliser une excellente saison avec son équipe. Il a fini meilleur buteur de la phase aller du championnat de Tunisie de Ligue 1 avec 8 buts et son équipe occupe la deuxième place au classement à une longueur de leader, le Club Africain.

Il avait déjà terminé meilleur baroudeur du championnat la saison dernière avec 14 réalisations. Bounedjah avait figuré dans la liste des 7 réservistes retenus par le sélectionneur de l'équipe d'Algérie, Christian Gourcuff, en vue de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2015) qui a pris fin, dimanche à Bata, avec le sacre de la Côte d'Ivoire devant le Ghana 9-8 (0-0 après les prolongations).

Handball

Le contrat de Zeguili non renouvelé

La Fédération algérienne de handball (FAHB) a décidé de ne pas renouveler le contrat de l'entraîneur national Reda Zeguili qui a expiré juste après le Championnat du monde 2015 à Doha (Qatar) (15 janvier-1^{er} février), a annoncé lundi la FAHB. Cette décision a été prise par le bureau fédéral de la FAHB qui s'est réuni dimanche sous la présidence de Said Bouamra, et consacrée à l'examen de la participation algérienne au Championnat du monde 2015 au Qatar, précise la FAHB. « Le Bureau fédéral réuni le 8 février en vue d'examiner la participation de l'équipe nationale seniors hommes au Championnat du monde 2015, a entendu l'entraîneur national Reda Zeguili, conformément aux relations de travail le liant à la Fédération et au terme des missions qui lui sont dévolues », a indiqué la FAHB dans un communiqué. A la tête de la sélection algérienne depuis 2013, Reda Zeguili avait annoncé de son côté, le 27 janvier dernier sa démission à l'issue de la défaite face au Chili au match de classement au Mondial 2015. Lors de la réunion de travail du Bureau fédéral, l'entraîneur national Reda Zeguili a « relaté les conditions dans lesquelles se sont déroulés ces Championnats du monde et déclaré « assumer toutes les responsabilités vis-à-vis du résultat réalisé », explique la même source. Lors du Mondial 2015, la sélection algérienne de handball a terminé à la 24^e et dernière place de la compétition en perdant ses sept matches. D'autre part, la Fédération algérienne a décidé de procéder à la restructuration de la direction technique nationale en prévision des prochaines échéances notamment, les Jeux africains 2015, le Championnat d'Afrique 2016 en Egypte et le Mondial U21 en Algérie.



Professionnalisme des clubs Tahmi met en garde, les clubs en colère

■ Il semblerait que les autorités concernées souhaitent mettre un terme à l'anarchie qui subsiste encore au niveau des clubs dits professionnels et qui ne sont pas encore structurés comme il se doit de manière à être autonomes et ne pas dépendre donc des pouvoirs publics.

Par Anouar M.

En effet, a donc réitéré la décision prise par son département, à savoir, qu'il n'apportera plus aucune aide à ces clubs à partir de 2018. « Chaque club est appelé à fonctionner selon ses moyens et ressources. L'Etat continuera à accompagner le football professionnel mais pas pour longtemps », a indiqué le ministre. Selon lui, « la loi de fin 2014 a consacré le soutien financier étatique à travers un compte d'affectation spécial.

Mais les clubs doivent renforcer leurs capacités managériales et s'inscrire dans une logique d'autofinancement vu qu'ils sont des sociétés commerciales », a ajouté Tahmi, en marge d'une journée d'information sur les dispositions du décret 14-368 du 15 décembre 2014. Le ministre des Sports a par ailleurs exhorté les clubs



a chercher de nouveaux sponsors, investisseurs et partenaires économiques pour garantir leur équilibre budgétaire, garant, estime-t-il, de la pérennité des sociétés. « Les clubs sont devenues des sociétés sportives commerciales, donc régies par le code du commerce. Ils (les clubs, ndr) doivent se conformer à la législation fiscale et celle du travail », a-t-il noté. D'autre part, Tahmi a fait savoir que la réalisation des centres d'entraînement des clubs est prioritaire dans la politique de son département. « Ces centres ont connu un développement notable. 20 clubs bénéficieront dans un premier temps de centres d'entraînement. Les responsables des clubs seront associés lors des différentes phases de réali-

sation de ces infrastructures », a assuré le premier responsable du secteur. Seulement, les clubs professionnels, eux, affirment qu'ils n'ont pas été comme il se dit tout au long de cette période qui a vu le lancement du professionnalisme, surtout qu'ils ont été confrontés à de nombreux problèmes. Les présidents de clubs ont montré toutes leurs colères quand à certaines vérités « déformées ». Ils ont tenu à démentir le fait qu'ils ne procédaient pas à la déclaration de leurs joueurs à la Cnas, de même qu'ils n'ont reçu que des promesses non tenues, surtout pour ce qui est des assiettes de terrain pour bâtir les centres de formation qui ne se sont pas concrétisés sur le terrain.

A. M.

Alain Michel

« Les entraîneurs privilégient le résultat »

L'entraîneur du CRB Alain Michel, a estimé lundi que la priorité est désormais celle du résultat immédiat, « même au détriment de la manière de jouer », pour tout coach souhaitant préserver son poste dans un Championnat de Ligue 1 algérienne de football marqué par des changements fréquents au niveau de la barre technique des clubs.

« Désormais, j'ai acquis une certaine expérience dans le football algérien grâce à mes passages dans quelques clubs. Je suis persuadé maintenant que pour rester le plus longtemps possible dans son poste, un entraîneur est dans l'obligation de faire des résultats sans se soucier de la manière de jouer », a déclaré, le technicien français.

L'actuelle saison 2014-2015 n'a pas dérogé à la règle concernant les entraîneurs des clubs de Ligue 1, voire ceux du deuxième palier, en ce sens que le changement des techniciens se poursuit à un rythme inédit. Après 19 journées de championnat, plus de 20 entraîneurs ont défilé à la barre technique de douze clubs de l'élite. Certaines formations sont même à leur quatrième coach. Seuls le MO Béjaïa, l'ES Sétif, l'ASM Oran et l'USM El Harrach, poursuivent leur parcours avec les mêmes techniciens qui ont débuté la saison. Une réalité poussant Alain Michel à commenter que « tout entraîneur en Algérie se retrouve sous l'épée de Damoclès dès qu'il enchaîne deux résultats négatifs ». En fait, Michel garde toujours un mauvais souvenir de son passage à la JS Saoura, un club qu'il a dû quitter après seule-



ment deux journées de championnat cette saison. La JSS est la troisième formation algérienne qu'a entraînée le technicien français après le MC Alger et la JSM Béjaïa, avant de prendre en main le CR Belouizdad au milieu de la phase aller. Avec le CRB justement, il a réussi à damer le pion à l'USM Bel-Abbès (1-0) sur son terrain vendredi dernier pour le compte de la 19^e journée, un match durant

lequel les Belouizdads ont été dominés de bout en bout par leur adversaire, comme le reconnaît leur entraîneur lui-même.

« A quoi sert de bien jouer pour perdre à l'arrivée, et plonger par la suite dans la crise », s'est interrogé Michel, en analysant les raisons de la série des limogeages qui continue à marquer le football national.

Rien que pour la semaine dernière, l'USM Alger et la JSS se sont séparés de leurs entraîneurs français, respectivement Hubert Velud et Denis Gavaec. Ce « mal », qui prend d'autres dimensions cette saison, avait suscité étonnement et frustration chez le sélectionneur national, Christian Gourcuff qui l'avait fait savoir lui-même au cours de sa conférence de presse mardi dernier au lendemain du retour des Verts de la Guinée équatoriale, où ils ont été éliminés aux quarts de finale de la 30^e Coupe d'Afrique des nations.

Pis, Gourcuff a prédit que le football local ne verra jamais le bout du tunnel tant que cette instabilité au

Ligue 1 Mobilis (20^e journée) JSK-NAHD domicilié à Sétif

Le match JS Kabylie - NA Hussein-dey comptant pour la 20^e journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis, prévu initialement au stade du 20-Août (Alger) aura lieu finalement le vendredi 13 janvier à 16h00 au stade du 8-Mai 45 de Sétif, a indiqué lundi la LFP. La LFP n'a pas avancé les raisons du changement de la domiciliation de cette rencontre très importante pour les deux équipes, mal en point en championnat de L1. Depuis les sanctions infligées par la FAF à la JSK suite au tragique décès de l'attaquant camerounais Albert Ebossé fin août 2014, la JS Kabylie accueille régulièrement ses adversaires au stade du 20-Août d'Alger, tout comme le NAHD du reste. A l'issue de la 19^e journée, la JSK occupe la 12^e place avec 23 points, tandis que le NAHD est logé à la 14^e position avec 22 points.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Le président du Comité olympique espagnol l'a annoncé Tenue prochaine d'un match Algérie-Espagne

LE PRÉSIDENT du Comité olympique espagnol, Alejandro Blanco Bravo, a annoncé, hier à Alger, la programmation prochaine d'une rencontre amicale de football entre les sélections d'Espagne et d'Algérie après avoir reçu l'accord du président de la Fédération de la discipline de son pays, Angel Maria Villar.

«J'ai discuté avec le président de la Fédération espagnole de football qui est très favorable à l'idée d'organiser une rencontre amicale entre les sélections des

deux pays», a affirmé Blanco Bravo, en marge de la signature de l'accord de coopération et d'échanges entre les Comités olympiques d'Algérie et d'Espagne. «Il appartient maintenant aux présidents des Fédérations algérienne et espagnole, qui sont de bons amis, de définir ensemble les détails relatifs à l'organisation de cette rencontre», a encore précisé le président du Comité olympique espagnol.

Racim S.

Marche contre «Charlie Hebdo» à Alger Neuf mois avec sursis et 50 000 DA d'amende contre 15 personnes

LE TRIBUNAL correctionnel de Sidi M'hamed (Alger) a condamné hier à neuf mois de prison avec sursis et 50 000 dinars d'amende 15 personnes arrêtées à la suite d'actes de dégradation «de biens d'autrui» lors de la marche de protestation du 16 janvier dernier contre les caricatures blasphématoires de *Charlie Hebdo*. Les 15 individus, arrêtés par la police durant cette marche qui a dégénéré en affrontements au niveau de l'hôtel Aletti et le front de mer, près du siège de l'Assemblée nationale, étaient poursuivis pour «détérioration volontaire de biens d'autrui».

Le parquet avait requis mardi dernier contre les 15 manifestants, dont sept comparaissaient en état de liberté provisoire, trois ans de prison ferme et 100 000 DA d'amende.

Après délibérations, le tribunal de Sidi M'hamed a rendu son verdict final : neuf mois de prison avec sursis, 50 000 dinars d'amende pour chacun des 15

prévenus, et trois millions de dinars de dédommagement pour l'agence Air Algérie et l'hôtel Aletti. Ces 15 individus, accusés d'avoir détruit les devantures de l'agence Air Algérie et l'entrée de l'hôtel qui donne sur la rue Abane-Ramdane, avaient lors de leur audition nié en bloc toutes les accusations qui leur avaient été imputées, notamment leur participation aux actes de destruction. Des rassemblements regroupant des milliers de personnes ont été organisés à Alger et dans plusieurs villes du pays le 16 janvier dernier pour dénoncer les atteintes répétées contre le prophète Mohamed et l'Islam sous le couvert de la liberté d'expression, rappelle-t-on.

La manifestation du centre d'Alger avait dégénéré en affrontements avec les forces de l'ordre, déployées pour prévenir tout débordement. Des individus s'étaient alors attaqués à des magasins, détruisant leurs devantures.

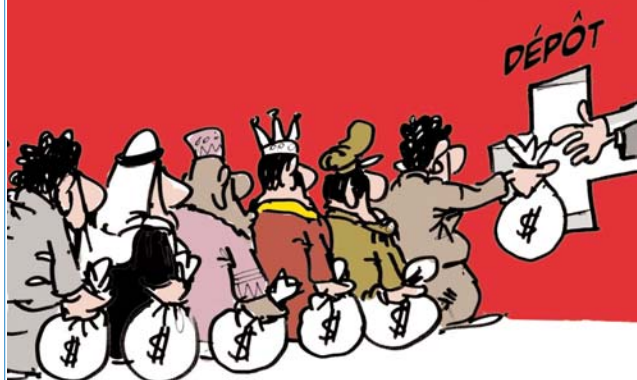
Kamel L.

Boumerdès/Arrestation de cinq personnes pour association de malfaiteurs Saisie de kif traité et de psychotropes

DANS LE cadre de la lutte contre la drogue et les stupéfiants, les gendarmes de la brigade de Benchoud (Boumerdès) ont réussi à mettre la main sur un réseau de malfaiteurs spécialisé dans le commerce de la drogue, indique un communiqué du commandement de la Gendarmerie nationale. En effet, agissant sur renseignements, les gendarmes de ladite brigade ont interpellé dans un barrage de contrôle dressé sur la RN 25, au carrefour de Benchoud, 3 personnes à bord d'un véhicule de marque Peugeot 406, en possession de près de 700 grammes de kif traité et 4 717 comprimés de psychotropes. Poursuivant les investigations, les gendarmes

enquêteurs ont interpellé au village Ouled Kheddache de la même commune, deux autres acolytes à bord d'un camion de marque KIA, en possession de 205,8 grammes de kif traité et saisi dans leurs domiciles, sis à Draa-Ben-Khedda (Tizi-Ouzou), 4,500 kg de la même substance et 53 comprimés de psychotropes. Déférés au parquet, 4 parmi les mis en cause dont 3 repris de justice ont été placés sous mandat de dépôt et un sous contrôle judiciaire par le procureur de la République près le tribunal de Dellys. Association de malfaiteurs, détention, transport et commercialisation de stupéfiants et psychotropes, tels sont les chefs d'inculpation retenus contre ces derniers. A. K.

SUISSE UN LIEU DE REFUGE DES GRANDES FORTUNES



Louvis

Djalou@hotmail.com

Crise à l'APW de Béjaïa

La nouvelle majorité demande au P/APW la tenue d'une session

■ La nouvelle majorité à l'Assemblée populaire de wilaya (APW) avec ses 23 élus issus du RCD, FLN et FSLD, a demandé, dans une lettre au président de l'APW Mohamed Bettache, de convoquer une session extraordinaire dans les meilleurs délais, conformément à l'article 15 du code de la wilaya.

Par Hocine Cherfa

La requête a été motivée par «le dysfonctionnement et la situation de blocage qui règne à l'APW depuis plusieurs semaines» et en vertu du «décret exécutif N° 13/217, notamment son articles 09», est-il écrit dans le document. Les 23 élus qui ont signé une motion proposent comme ordre du jour «le fonctionnement de l'APW». Un ordre du jour à soumettre à l'adoption de l'Assemblée, précisent-ils. Il s'agit pour eux de «designer trois nouveaux vice-présidents, conformément à l'article 62 du code de la wilaya et suite au retrait d'approbation aux trois ex-vice-présidents de

la part de 24 élus/43), adopter les nouveaux bureaux des commissions permanentes conformément au PV dressé devant l'huissier de justice, créer une commission d'enquête de l'APW par rapport à la gestion du chapitre 914, conformément aux articles 34, 35 et 36 du code de la wilaya, créer une commission d'enquête de l'APW concernant l'absence d'un registre des délibérations, extraits de délibération non conformes à la loi, usage abusif et illégal de procurations...etc.» Ils estiment, par ailleurs, que depuis le 28 janvier à ce jour, le P/APW «n'a entrepris aucune action en vue de régler la situation de blocage de cette institution». Les 23 élus rappellent à M. Bettache qu'il avait convoqué une

session extraordinaire le mercredi 28 janvier 2015, pour débattre de la «conformité de l'Assemblée aux textes et règlements» et que celle-ci avait été «levée» sans mettre en exécution l'article 27 de la loi relative à la wilaya, qui stipule que «le président de séance assure la police des débats et peut, après en avoir donné avertissement, faire expulser toute personne, non membre de l'Assemblée, qui en trouble le bon déroulement». Ils s'interrogent par la suite sur la «méconnaissance» par le président du code de la wilaya et du décret exécutif n° 13/217 du 18 juin 2013, portant règlement intérieur type de l'APW ou «agissement» délibéré.

H. C.

Cambriolage d'un magasin à Aït Smail/Béjaïa L'auteur arrêté par la gendarmerie

LE CAMBRIOLAGE d'une boutique de matériels et produits de télécommunication la nuit du 16 au 17 décembre dernier au village Targregt, dans la commune d'Aït Smail, a été élucidé par la brigade de la gendarmerie de la localité, a indiqué hier la cellule de communication du groupement de la gendarmerie de la wilaya de Béjaïa. L'affaire remonte au 17 décembre lorsque la victime S.A.H s'est présentée à

8h du matin auprès de la gendarmerie pour déposer plainte pour vol de son magasin de téléphones mobiles par un inconnu. Des puces des trois opérateurs de téléphonie mobile privée, une somme d'argent et plusieurs téléphones mobiles lui ont été dérobés. Les investigations menées par la police judiciaire et techniques de la gendarmerie a donné lieu à l'identification du cambrioleur. Il s'agit de T.L. âgé

de 22 ans, et ce, suite à l'utilisation par ce dernier d'une puce volée. Interrogé, l'individu a nié au départ les faits, mais avec les preuves qui lui ont été présentées il a fini par reconnaître son acte. Il a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Kherrata pour vol et placé en détention, apprend-on encore de la cellule de communication du groupement de la gendarmerie de Béjaïa. H. C.